



BOXE
FLOYD MAYWEATHER
HUMILIE ARTURO GATTI D 1

LIVRES
DIX THRILLERS POUR
PASSER L'ÉTÉ C 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE DIMANCHE 26 JUIN 2005

Scénario rêvé

Marie-Hélène Prémont triomphe devant les siens au mont Sainte-Anne

JEAN-FRANÇOIS TARDIF
 JFTardif@lesoleil.com

■ BEAUPRÉ — Les organisateurs du Vélirium et les nombreux amateurs de vélo de montagne s'étant déplacés au mont Sainte-Anne, hier, ne pouvaient rêver d'un meilleur scénario. Marie-Hélène Prémont a décroché les honneurs du cross-country disputé dans le contexte de la cinquième étape de la Coupe du monde UCI devant Gunn-Rita Dahle, la meneuse au classement et championne olympique.

« Vous ne pouvez pas savoir ce que ça me fait que de gagner chez moi, a lancé l'athlète de Château-Richer, qui en était à un deuxième triomphe en Coupe du monde cette saison. C'est certain, ma médaille d'argent aux Jeux olympiques d'Athènes m'a apporté tout un *feeling*. C'est ce dont je rêvais le plus au monde. Mais remporter une épreuve de la Coupe du monde à la maison, c'est aussi quelque chose que je ne suis pas près d'oublier. Cette course, je l'ai gagnée pour moi, mais aussi pour mes fans. »

Roue à roue avec Dahle dans la première montée du parcours, Marie-Hélène a ensuite vu sa rivale de toujours s'échapper. Celle-ci a ensuite creusé l'écart qui la séparait de la Québécoise. Lors du troisième tour, elle a même pris une avance de 30 secondes. Mais Marie-Hélène n'avait pas dit son dernier mot et lors du quatrième tour, elle n'a pas seulement rejoint sa rivale, elle l'a même doublée.

Détenant une avance de 15 secondes au moment d'amorcer le quatrième et dernier tour de l'épreuve, Marie-Hélène n'a jamais ralenti son rythme et c'est finalement avec presque trois minutes d'avance sur Dahle qu'elle a franchi la ligne d'arrivée. « Quand tu es en avant et qu'il ne te reste qu'un tour à faire, tu oublies que tu as mal. Tu n'as qu'une idée en tête et c'est de finir ta course le plus rapidement possible. En toute fin de parcours, Michel (Leblanc), mon entraîneur, m'a dit de



Marie-Hélène Prémont de Château-Richer a décroché les honneurs du cross-country disputé dans le contexte de la cinquième étape de la Coupe du monde UCI au mont Sainte-Anne. Il s'agit de son deuxième triomphe en Coupe du monde cette saison.

C'est parti!

Plus de 9000 athlètes sur les Plaines ce soir

ISABELLE MATHIEU
 IMathieu@lesoleil.com

■ Il en a rêvé. Il s'est entraîné tout l'hiver. Il a convaincu des commanditaires. Dans quelques heures, David Gagnon, de la police de Québec, défilera, avec 9100 collègues de partout sur la planète, sur la scène des plaines d'Abraham, pour la cérémonie d'ouverture des Jeux mondiaux des policiers et pompiers. Vous le reconnaîtrez facilement: c'est celui qui ne pourra s'empêcher de sourire.

Le jeune patrouilleur de la Haute-Ville, âgé de 25 ans, ne tente même pas de cacher son enthousiasme: il a hâte aux Jeux — qui commencent aujourd'hui et se terminent le 5 juillet — et il est bien conscient de participer au plus gros événement du genre après les Jeux olympiques. « Mais comme je n'ai pas d'attentes, c'est certain que je vais être satisfait », évalue-t-il.

Cycliste depuis l'école secondaire, David Gagnon participera à l'épreuve de la descente en vélo de montagne le 4 juillet au Relais de Lac-Beauport. « La descente, c'est vraiment mon sport, raconte-t-il après avoir fait une démonstration pour le photographe du SOLEIL. C'est cardiovasculaire, c'est technique. Et pour être un bon



David Gagnon

Voir SCÉNARIO en A 2 >

Plus d'information Page D 1

À LIRE AUJOURD'HUI

■ Le casse-tête des terrains de jeux Page A 3
 La fusion municipale se fait toujours attendre dans la gestion des camps de jour de la ville de Québec.

Plus de 75 millions de dollars à récolter!

Détails à l'intérieur ou à RECYC-QUÉBEC.gouv.qc.ca

SOMMAIRE

| | | | |
|------------------|------|-------------------|------|
| Agenda | C 6 | Mots fléchés | C 7 |
| Bandes dessinées | C 8 | Diseaux | B 8 |
| Bridge | G 7 | Petites annonces | D 8 |
| Décès | B 6 | Place publique | B 7 |
| Horoscope | C 7 | Québec | B 1 |
| Horticulture | B 8 | Santé | A 14 |
| Lauréat | B 3 | Techno/média | C 5 |
| Loteries | A 11 | Télévision | C 2 |
| Météo | C 8 | Vie communautaire | B 4 |
| Mot mystère | C 7 | | |
| Mots croisés | C 7 | | |

LES FOURNIER

Amoureux du fleuve

Nous poursuivons encore cet été une série sur les grandes familles. Durant 10 semaines, nous allons revivre le parcours en terre d'Amérique des Dubé, Fournier, Savard, Lachance, Paquet, Lessard, Lapointe, Cloutier, Dufour et Nadeau. Ces familles occupent les rangs 21 à 30 sur la liste des patronymes les plus fréquents dans les régions de Québec et de l'Est. Nous raconterons leur histoire et vous présenterons des gens qui portent encore avec fierté le nom de leurs ancêtres. Au cours des deux derniers étés, nous avons présenté les 20 premières familles de cette liste. Le nom de ces familles et les articles passés sont accessibles dans notre site Internet à l'adresse <http://lesoleil.cyberpresse.ca/>

SYLVAIN FOURNIER
 Collaboration spéciale

MONTMAGNY — Le premier ancêtre des Fournier en Nouvelle-France, Guillaume Fournier, a transmis son amour pour le fleuve Saint-Laurent à de nombreux descendants. Non pas qu'il fût navigateur. C'est plutôt parce qu'il a érigé Montmagny, terre d'accueil de cette famille, le long de cet affluent.

Guillaume a été l'un des fondateurs et

pionniers de la paroisse Saint-Thomas de la Pointe-à-la-Caille de Montmagny. Il concéda une partie de son terrain, borné par la rivière de la Pointe-à-la-Caille et le fleuve, pour la construction de la deuxième chapelle de Montmagny. Avec son épouse Françoise Hébert, petite-fille de Louis Hébert et de Marie

Voir FOURNIER en A 2 >

Plus d'information Pages A 6 et A 7



Bruno Fournier et son épouse, Caroline Rouleau, avec Gabrielle, 10 ans, Étienne, neuf ans, et Louis-David, trois ans et demi.

Voir PARTI en A 2 >

Plus d'information Page A 4

LA QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Les Jeux mondiaux aideront-ils à faire connaître Québec sur le plan international ?

ÉCRIVEZ-NOUS À opinion@lesoleil.com
 Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

MÉTÉO

Max. 25, min. 15
 Généralement dégagé. Ciel variable en après-midi. Détails page C 8.

Précipitations (avant hier)
 Ce mois-ci: 116,5mm L'an dernier: 87,9 mm
 Cet été: 150,5 mm L'été dernier: 200,2 mm

QUÉBEC,
 109^e ANNÉE, N° 176
 FLORIDE, 1,89 \$ US

MONTREAL,
 OTTAWA 87¢
 PLUS TAXES

65¢ PLUS TAXES 6 27657 00077 3

L'aventure gourmande
 Bières de dégustation et produits du terroir québécois

Plus de 70 kiosques et plusieurs activités!

Produits du terroir • Conférences • Soupers gastronomiques
 Démonstrations culinaires • Ateliers pour les enfants
 Musiciens • Acrobates • Jongleurs • Et bien plus!

051 661-1616 www.aventuregourmande.com

30 juin au 3 juillet
 Au Parc de la Chute-Montmorency



ACTUALITÉS

Le casse-tête des terrains de jeux

Quatre ans plus tard, la fusion se fait toujours attendre dans les loisirs

MARC ALLARD
Mallard@lesoleil.com

■ Quatre ans plus tard, la fusion municipale se fait encore attendre dans la gestion des terrains de jeux. Depuis la formation de la nouvelle ville de Québec, les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants aux camps de jour de l'arrondissement de leur choix. Or, pour qui souhaite profiter de cet avantage, quel casse-tête!

Pour les marmots, la fin des classes est synonyme de longues vacances, tandis que les parents, eux, profitent seulement de quelques semaines de congé. Heureusement, il y a les camps de jour!

Durant sept semaines pour la plupart, les parcs de Québec sont l'hôte du Programme vacances-été. Néanmoins, les programmes offerts dans Charlesbourg, Sainte-Foy-Sillery, La Cité, Laurentien, Limoilou, Beauport, Rivière et Haute-Saint-Charles n'ont en commun que ce nom (voir tableau). Et s'ils partagent quelques similitudes, c'est que le hasard en a décidé ainsi, puisque le dossier de l'harmonisation est sur la glace depuis 2001, admet du bout des lèvres Paul-André Lavigne, directeur des loisirs à la Ville.

Jusqu'à maintenant, des avancées ont été réalisées en parallèle, notamment en ce qui a trait au salaire des moniteurs, à l'augmentation des lieux de services, de même que pour offrir des activités aux handicapés. Toutefois, la question cruciale de l'équité sous la forme d'un « service de base commun » est loin d'être réglée.

DISPARITÉ

D'abord, il y a les tarifs qui sont différents d'un arrondissement à l'autre, et même parfois à l'intérieur de chacun. Comment expliquer qu'à Sainte-Foy, il en coûte une cinquantaine de dollars pour profiter des terrains de jeux alors que dans la Haute-Saint-Charles, par exemple, les frais s'élèvent à environ 130 \$, soit plus du double, pour le même type d'emplacement?

« Parce qu'on a hérité de la structure des anciennes villes et que tout le monde veut garder ses acquis », se désole Paul-André Lavigne. Effectivement, tous les intervenants interrogés par LE SOLEIL sont unanimes : mal-

gré la fusion, le système décentralisé est resté en place.

Résultat ? Les prix ne reflètent en rien la réalité socio-économique des quartiers. Qui plus est, ce ne sont pas juste les prix qui varient, mais les horaires, les âges, les durées et les services. Fait saillant, Charlesbourg offre le transport aux enfants qui habitent loin des parcs, alors que ça n'existe pas ailleurs.

En ce sens, le défi consiste à fixer une assise pour l'ensemble de la capitale, afin que tous les parents puissent profiter d'un produit de base équivalent. Or, la principale difficulté vient du fait que dans la loi de la nouvelle ville, les loisirs relèvent des arrondissements. Par conséquent, Québec a de la difficulté à imposer quelque cohésion. À tout le moins peut-on donner quelques lignes directrices.

Pour sa part, Richard Côté, responsable des loisirs dans l'arrondissement des Rivières, pense que les autorités manquent clairement de volonté. « La Ville a étouffé le dossier parce que c'est un enjeu trop politique, lance-t-il. Il y a trop d'écarts entre les anciennes villes. Ça aurait dû être fait depuis longtemps, mais ce n'est pas le cas », dit-il en parlant de l'harmonisation.

LÉVIS

Pendant que dans la capitale les citoyens doivent se démêler avec un incroyable bric-à-brac, ceux de Lévis profitent d'une formule beaucoup moins complexe. Une harmonisation progressive a été réalisée dès la première année de fusion. Aujourd'hui, tous les terrains de jeux bénéficient



Lorsque le temps s'arrête...

d'un tarif et de services de base communs. Sauf dans le quartier de Lévis, où les corporations sont toujours responsables de leur programmation, mais à des prix comparables à ce qui existe ailleurs. De plus, il faut savoir que la Ville propose un service de garde durant la période précédant et suivant les camps de jour, de sorte que les parents ont la conscience tranquille durant tout l'été.

« C'est sûr que pour arriver à harmoniser tout ça, on bénéficiait du fait que les anciennes villes avaient des programmes similaires, soutient André Lemire, chef du service communautaire à Lévis. Mais je crois que ce qui a fait la différence, c'est qu'il y a eu une volonté politique de le faire. »

Certes, la comparaison avec Québec peut se révéler un peu boiteuse, sachant que la population de Lévis est largement inférieure en nombre à

celle de sa voisine. Reste qu'un énorme fossé sépare clairement les deux municipalités.

Impossible de savoir quand les résidents de Québec auront vraiment la possibilité de sélectionner le terrain de jeux de leur choix, où qu'il soit situé. Pour le moment, les citoyens déterminés à profiter de cet avantage doivent s'armer de patience, car en dehors de son propre arrondissement, l'information est difficilement acces-

sible et prend souvent la forme d'un pénible puzzle.

Quoi qu'il en soit, la majorité des PVE commencent leurs activités le 27 juin. Les inscriptions officielles sont terminées, mais dans tous les arrondissements les retardataires peuvent quand même être accueillis, puisqu'il reste des places dans la plupart des terrains de jeux. Des coûts supplémentaires sont à prévoir, mais ils sont souvent minimes.

Grandes disparités entre les différents quartiers

► Camps de jour : programmes vacances-été (PVE) à Québec et Lévis

MARC ALLARD

Mallard@lesoleil.com

LÉVIS

□ **Particularité** : à Lévis, les activités et les tarifs des terrains de jeux ont été harmonisés pour l'ensemble de la ville.

Exception à la règle, des corporations du vieux quartier de Lévis offrent leurs propres camps de jour. Par ailleurs, un service de garde est offert en dehors des semaines de terrains de jeux.

□ **Coût** : 85 \$ pour 4 semaines et plus ou 25 \$ par semaine
Pour le quartier de Lévis, les tarifs varient entre 85 \$ et 160 \$

□ **Information** : Direction de la vie communautaire : (418) 839-9561, poste 0

QUÉBEC

■ SAINTE-FOY ET SILLERY

□ **Particularité** : Sainte-Foy et Sillery ont leur propre PVE. À Sainte-Foy, qui propose les meilleurs tarifs dans la capitale, on les appelle « terrains de jeux » et à Sillery « camps de jour ».

□ **Places restantes** : Quelques rares places ne sont pas encore comblées. Sauf à Saint-Yves et à Saint-Denis, où c'est complet.

□ **Coût** : à Sainte-Foy, 40 \$ pour le premier enfant
30 \$ pour le deuxième enfant
20 \$ pour le troisième enfant

Pour un maximum de 90 \$ par famille
□ **À Sillery** : 50 \$ par semaine pour les 4 et 5 ans
60 \$ par semaine pour les 6 à 11 ans
75 \$ par semaine pour les 12 à 14 ans

□ **Information** : (418) 641-6006

■ BEAUPORT

□ **Particularité** : à Beauport, les PVE sont sous la responsabilité du Centre communautaire de Beauport.

□ **Places restantes** : illimitées
□ **Coût** : 145 \$ pour le premier enfant
123 \$ pour le deuxième
90 \$ pour le troisième et les suivants

□ **Information** : (418) 641-6045

■ CHARLESBOURG

□ **Particularité** : à Charlesbourg, les terrains de jeux sont sous la responsabilité de l'arrondissement. Par ailleurs, un service de transport est fourni dans certains secteurs.

□ **Places restantes** : il reste encore quel-

ques places

□ **Coût** : 120 \$ par enfant
185 \$ par famille

□ **Information** : (418) 641-6004

■ LA CITÉ

□ **Particularité** : dans La Cité, les PVE sont sous la responsabilité de plusieurs organismes de loisir.

Places restantes : à voir auprès de chaque organisme

□ **Coût** : chaque terrain de jeux a son propre tarif. De manière générale, ceux en basse ville sont plus abordables que ceux en haute ville. En revanche, ces derniers offrent une palette plus large d'activités.

□ **Informations** : (418) 641-6001

■ LA HAUTE-SAINTE-CHARLES

□ **Particularité** : dans la Haute-Saint-Charles, trois corporations (une pour chaque secteur) ont la responsabilité des PVE

□ **Places restantes** : il reste encore quelques places

□ **Coût** : 140 \$ pour le premier enfant
120 \$ pour le deuxième
100 \$ pour le troisième

□ **Information** : (418) 641-6007

■ DES RIVIÈRES

□ **Particularité** : chaque quartier propose ses propres tarifs et activités

□ **Places restantes** : il reste encore quelques places

□ **Coût** : il varie entre 130 et 150 \$

■ LAURENTIEN

□ **Particularité** : l'arrondissement Laurentien de divise en 7 sites. Chacun propose ses propres durée et horaire

□ **Places restantes** : il reste encore des places

□ **Coût** : 35 \$ par semaine

□ **Information** : (418) 641-6008

■ LIMOILOU

□ **Particularité** : à Limoilou, les PVE sont sous la responsabilité des organismes communautaires.

□ **Places restantes** : il reste encore des places

□ **Coût** : il varie entre 85 \$ et 125 \$

□ **Information** : (418) 641-6006

Notes :

* Les tarifs sont pour toute la durée des PVE, sauf lorsqu'indiqué
* Tous les PVE offrent des services de garde avant et après les heures régulières
* Les tarifs pour les non-résidents sont toujours plus élevés



Les jeux les plus simples sont généralement les meilleurs.

À partir de **11 588\$**

CHEVROLET AVEO 2005

| Mois | Comptant | Dépot de sécurité |
|-------|----------|-------------------|
| 139\$ | 159\$ | 1131\$ |
| 179\$ | 0\$ | 0\$ |

Par mois
Avec comptant de 2250\$
Location 60 mois
Dépot de sécurité
Taxes en sus

Taxe de 50 mois à la location. Transport et préparation inclus

Service Goodwrench
Bien fait. À temps.

20¢ DE RÉBAIS PAR LITRE

JUSQU'À 2 500 litres

BILODEAU CHEVROLET

9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne-de-Beaupré
827-3773 1-800-663-3773

www.zeilodeau.gmcanada.com
Courriel: zeilodeau@gmcanada.com

LE DÉFI DU DÉTOUR
Chez Bilodeau on va chercher votre véhicule au travail ou à votre domicile et au besoin on vous offre une voiture de courtoisie.

VENTES, PIÈCES et SERVICE ouvert du lundi au vendredi jusqu'à 21h.

Le spectacle sur les plaines d'Abraham reviendra l'an prochain

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
PANormandin@lesoleil.com

LES FÊTES LOCALES ÉCOPENT

Soupir de soulagement hier au Mouvement national des Québécois (MNQ) : le spectacle des plaines d'Abraham est sauvé. L'organisation qui coordonne la majorité des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste jonglait avec l'idée d'abandonner l'événement si un nouveau déficit survenait. La présidente du MNQ, Chantale Turcot, s'est toutefois montrée confiante de ne pas avoir à ressortir l'encrier rouge à nouveau au lendemain de la fête nationale.

« On n'avait pas droit à l'erreur cette année, parce que les créanciers ont accepté l'an dernier de diminuer la créance, mais que ça n'aurait pas été possible cette fois, indique M^{me} Turcot. On a eu une gestion très serrée des dépenses. »

Les 280 000 \$ écrits l'an dernier à l'encre rouge avaient vidé les coffres de l'organisation. Bien que tous les chiffres n'aient pas encore été comptabilisés, elle croit même que le spectacle des plaines de cette année pourrait dégager un « léger surplus ». Les coffres demeurent vides, mais l'état de santé de l'événement n'est plus jugé critique.

M^{me} Turcot attribue les récentes difficultés du MNQ à équilibrer son budget au retard pris par le gouvernement libéral à confirmer sa contribution. Les montants ont été confirmés en avril seulement, soit deux mois avant la Saint-Jean-Baptiste.

Insatisfait de ce retard, le Mouvement réclame que soit respecté le protocole signé en 2002 avec l'ancien gouvernement péquiste. Cette entente stipulait noir sur blanc les montants octroyés pour la fête nationale au cours des cinq années à venir, soit jusqu'en 2006.

Mais voilà, l'arrivée des libéraux au pouvoir en avril 2003 a changé la donne puisque le nouveau gouvernement ne s'est pas senti lié par ce protocole. Le MNQ évalue ainsi qu'il a subi des coupes de 12 % en 2004 et de 18 % en 2005, du moins par rapport au protocole d'entente signé en 2002. D'où le déficit record de 280 000 \$ l'an dernier, selon M^{me} Turcot.

Latteinte d'un équilibre budgétaire cette année ne s'est pas faite sans heurts. Les 750 fêtes locales coordonnées par le MNQ ont dû composer avec une baisse de 6 % de leur budget, qui se situait cette année à un peu moins de 850 000 \$. « Ça veut dire des spectacles plus courts ou avec moins d'artistes », illustre M^{me} Turcot.

Les bénévoles ont également dû se retroucher les manches pour trouver d'autres sources de financement afin de boucler leur budget.

Après avoir subi en 2004 des coupes de 20 %, les 21 événements régionaux coordonnés par le MNQ ont conservé leur budget de 450 000 \$.

La fête « majeure » de Gatineau a toutefois écopé puisqu'elle a dû se contenter de 60 000 \$ cette année. En comparaison, le spectacle des plaines a reçu 190 000 \$. M^{me} Turcot explique toutefois que son organisation voulait à tout prix éviter d'enregistrer un nouveau déficit. Après tout, la survie de l'événement en dépendait.

Malgré le succès de la fête nationale cette année, les inquiétudes du MNQ ne s'envolent pas pour autant. Alors que la préparation des festivités de 2006 débute dès juillet, les organisateurs ne savent toujours pas sur quels montants ils peuvent compter... malgré le protocole de 2002.

Les demandes de rencontres à ce sujet avec le ministre des Loisirs et des Sports, Jean-Marc Fournier, sont restées sans réponse à l'automne 2004. M^{me} Turcot se promet de le relancer le plus tôt possible. « Ça va être essentiel parce qu'on peut pas continuer sur cette lancée. Cette année, on a réussi à faire une fête de qualité grâce à des miracles, on ne pourra pas continuer tout le temps comme ça. » L'incertitude budgétaire a surtout pesé sur les artistes, estime M^{me} Turcot. Sans confirmation des fonds gouvernementaux avant avril, les diverses organisations n'ont pas pu signer de contrat avec aucun musicien. Résultat : une véritable course contre la montre a dû être enclenchée une fois les sommes confirmées.



Grâce aux Jeux mondiaux des policiers et pompiers, l'Allemand Andreas Stanik et l'Américain Juan Francisco Belderrama ont développé une belle relation d'amitié.

Des amitiés avant les médailles

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT
VBPouliot@lesoleil.com

■ Les Jeux mondiaux des policiers et pompiers ne servent pas qu'à décerner des médailles, ils permettent aussi aux participants de tisser des amitiés solides aux quatre coins du monde.

Adversaires à l'épreuve du *push and pull* à Barcelone en 2003, l'Allemand Andreas Stanik et l'Américain Juan Francisco Belderrama ont fraternisé dans un train de la capitale catalane après leur compétition. Ce fut le début d'une belle amitié entre les deux hommes forts dans la vingtaine. « Nous avons découvert que nous avions beaucoup de points en commun : nous avons environ le même âge, la même expérience dans la police et nous travaillons tous deux à ce moment-là comme officiers dans les narcotiques », explique Juan Francisco Belderrama.

Les Jeux faisant relâche l'été dernier, le policier d'Oklahoma City en a profité pour visiter Berlin, la ville de son ami Andreas. Un séjour

au-delà de ses attentes. « J'ai passé une semaine fantastique là-bas. La ville et les cours d'eau sont d'une beauté exceptionnelle. Et j'ai eu l'occasion de rencontrer toute la famille d'Andreas, des gens très accueillants. Je vais certainement retourner en Allemagne un jour. »

Question de lui rendre la pareille, Andreas ne repartira pas immédiatement à Berlin après son séjour à Québec. Il prendra plutôt la direction des États-Unis avec Juan Francisco, qui lui a préparé un itinéraire plutôt chargé : Oklahoma City, Dallas, San Antonio et Mexico. Mais avant ce périple en sols américains et mexicain, les deux athlètes comptent bien profiter des attraits touristiques de la Vieille Capitale. « La ville a l'air très belle et nous voulons absolument voir les baleines », disent-ils.

Mais entre toutes ces expériences touristiques, ils seront de la compétition de *push and pull* à compter du 1^{er} juillet. Surtout que cette fois-ci, ils n'auront pas à croiser le fer, Andreas ayant changé de catégorie de poids. Juan Francisco jure même qu'il encouragera son copain au détriment de ses propres compatriotes. Une amitié solide, qu'on vous disait...



Le spectacle sur les plaines d'Abraham n'a pas connu de déficit cette année.



JEUX MONDIAUX DES POLICIERS ET POMPIERS

À CHACUN «sa» VOITURE

CIVIC BERLINE ET COUPÉ DX
198\$**/mois location 60 mois
0\$ comptant
0\$ dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus

CIVIC BERLINE ET COUPÉ SE
218\$**/mois location 60 mois
0\$ comptant
0\$ dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus

ACCORD BERLINE DX
268\$*** /mois location 48 mois
0\$ dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus

CR-V LX 2005
288\$****/mois location 48 mois
0\$ dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus

• Également disponible, financement à partir de 2,9%****

• À l'achat ou la location d'un modèle Accord 2005, recevez 1350\$ en dollars Honda

2000, rue Jean-Talon Nord
Sainte-Foy (Québec) G1N 2E8
687-2525
www.lallierstefoy.com

Régis Labeaume dit non à Option capitale

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
PANormandin@lesoleil.com

Option capitale a tenté de recruter l'homme d'affaires Régis Labeaume pour qu'il se présente aux élections municipales de novembre sous cette bannière.

Lors d'un entretien téléphonique, l'ancien candidat à la direction du Renouveau municipal a toutefois fermé la porte à une telle possibilité. « Il n'est pas question que je me présente pour Option capitale. Je ne suis pas une girouette », dit-il.

À la suite de sa défaite en janvier dans la course à la direction du RMQ, M. Labeaume a été approché par l'Action civique pour remplacer son chef démissionnaire, Paul Shoiry. Une offre qu'il a également refusée.

Selon l'homme d'affaires, le clan de Marc Bellemare l'a aussi approché pour qu'il se joigne à Vision Québec, invitation qu'il a déclinée.

En fait, M. Labeaume dit avoir fait une croix sur les prochaines élections municipales, ne comptant pas se présenter comme candidat indépendant dans la course à la mairie.

| LOTO QUÉBEC | | Résultats | |
|--|---------------|-------------------------------|------------------------|
| SUPER 7 | | Tirage du 2005-06-24 | |
| 03 09 16 21 32 40 45 | 7/7 | 1 | 10 000 000,00 \$ |
| | 6/7+ | 2 | 161 835,30 \$ |
| | 6/7 | 124 | 2 283,90 \$ |
| Complémentaire : (47) | 5/7 | 7 108 | 142,30 \$ |
| | 4/7 | 145 102 | 10,00 \$ |
| Ventes totales | 17 667 918 \$ | 3/7+ | 136 800 |
| Prochain gros lot (approx.) | 2 800 000 \$ | 3/7 | 1 206 288 |
| | | | Participation gratuite |
| 649 | | Tirage du 2005-06-25 | |
| 02 10 11 17 26 44 | 4/4 | 13 31 44 46 48 49 | |
| Complémentaire : (25) | | Complémentaire : (17) | |
| 3 | | Tirage du 2005-06-25 | |
| 348 1844 | | 09 10 11 13 20 21 23 28 34 41 | |
| | | 45 49 54 56 58 60 64 65 66 68 | |
| Extra | | Tirage du 2005-06-24 | |
| NUMÉRO 679833 | | NUMÉRO 729779 | |
| GRANDE VIE | | Tirage du 2005-06-25 | |
| | | | |
| Gros Lot 100 000 \$ PAR ANNÉE À VIE | | | |

Québec devancera le financement de 4200 logements sociaux

PIERRE ASSELIN
PAsselin@lesoleil.com

■ Québec devance d'un an la programmation 2006-2007 d'AccèsLogis, permettant de construire 4200 logements sociaux et communautaires pendant l'année qui vient, a annoncé la ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau.

Le dernier budget prévoyait de consacrer 145 millions \$ en aide à la construction de 2600 logements sociaux, a-t-elle rappelé, en précisant que le devancement de l'échéancier annoncé cette semaine porte maintenant cet investissement à 235 millions \$. La construction de ces logements représente un total de 470 millions \$.

La majorité des unités de logement prévues pourront d'ailleurs être mises en chantier rapidement. La ministre a en effet indiqué qu'une première tranche de 3000 unités sera accordée à court terme et pourraient être prêts à temps pour le 1^{er} juillet 2006. Le reste des 1200 logements prévus seront alloués à l'automne prochain.

Les logements seront mis en chantier rapidement

AccèsLogis permet à des coopératives d'habitation, à des organismes à but non lucratif et aux offices d'habitation d'offrir des logements abordables aux ménages à faible revenu.

Le Parti libéral s'était engagé à financer la construction de 13 000 logements pendant son mandat, mais avec le devancement du programme, cet objectif peut maintenant être porté à 18 600 unités, s'est d'ailleurs félicitée la ministre.

Dans la région de Québec, a de son côté annoncé le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Michel Després, on pourra construire 395 unités de logements. En tout, entre 2003 et 2007, ce seront près de 2000 unités qui auront été construites.

Selon le conseiller responsable du dossier habitation au comité exécutif de la Ville de Québec, Claude Larose,

ces nouvelles constructions vont contribuer à ramener l'équilibre dans le marché du logement à Québec. Il a d'ailleurs précisé que la crise du logement continue de se résorber tranquillement. Le nombre de demandes d'aide avait diminué de 50% en 2004 et cette année on observe une nouvelle baisse de 40%. «On se rend compte que le gros de la crise est passé. Mais la situation reste difficile, surtout pour les familles.»

DES EXIGENCES

À ce sujet, il a également indiqué que la Ville avait des exigences sur la taille des logements, dont un certain nombre doivent être de cinq pièces et plus. De nouvelles exigences ont aussi été prévues pour faire de la place aux néo-Québécois dans ces logements, plutôt que d'encourager involontairement leur regroupement dans des ghettos. Enfin, un certain nombre de logements devront aussi être adaptés pour permettre aux personnes handicapées, notamment celles à mobilité réduite, d'avoir accès à des logements abordables.

Enfin, la ministre a profité de l'annonce pour inviter les députés du Bloc québécois à se rallier au budget fédéral, qui prévoit une enveloppe de 1,6 milliard \$ pour le logement social, dont le Québec aimerait obtenir près de 400 millions \$.

«Je lance un appel aux députés du Bloc pour qu'ils se positionnent en faveur du budget et des amendements qui y sont rattachés. Le logement social en constitue un enjeu important, ainsi que le transfert de taxe sur l'essence. Le Bloc a une occasion en or de se positionner et de défendre véritablement les intérêts des Québécois.»

INCENDIE DE LA RUE LAVIGUEUR

Le mystère plane toujours

Des résidents racontent le brouhaha qui a précédé l'incendie mortel

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ Le mystère plane toujours sur l'incendie mortel de la rue Lavigueur, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. Si les résidents du secteur sont convaincus que des feux d'artifice allumés par des fêtards éméchés sont à l'origine du sinistre, la police de Québec ne confirme encore aucune hypothèse.

La scène était désolante, hier midi. L'incendie, qui a éclaté aux environs de 4 h, dans la nuit de jeudi à vendredi, a été sans pitié pour les immeubles à logements du 302 et du 308, rue Lavigueur. Les enquêteurs du Commissariat des incendies et de la police de Québec avaient quitté les lieux avec leurs indices, qu'ils se sont bien gardés de rendre publics. «Ils ont fait la scène et ils ont envoyé des éléments, je ne sais pas quoi, au laboratoire (à Montréal) pour analyses», a mentionné hier le capitaine Charles Lord, de la police de Québec.

L'identité du locataire qui a péri dans l'incendie a finalement été dévoilée. Il s'agit de Philippe Gauthier, 80 ans. M. Gauthier a été retrouvé sans vie par les pompiers dans son logement du sous-sol, où il vivait seul.

Lors du passage du SOLEIL, hier, de nombreux badauds et résidents du quartier défilaient devant les décombres. Pour voir. Pour constater *de visu* l'ampleur des dégâts. Réginald Meunier, qui demeure dans un des immeubles incendiés, est lui aussi retourné sur les lieux, la mine déconfortée mais résignée.

Pour l'heure, M. Meunier loge chez sa sœur, à Saint-Augustin. Mais il s'est déjà trouvé un logement dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, a-t-il raconté. Au cours de notre entretien, une amie de M. Meunier a accaparé le sinistre, soulagée d'avoir enfin des nouvelles de lui. «T'es correct? Ça va? Je vais te donner un lit, il est neuf. Et de la vaisselle. T'as besoin de vaisselle? Appelle-moi, et tu viens



Au lendemain de la tragédie, un spectacle désolant s'offre à la rue du passant.

chercher les choses. Tu vas venir? Promis?»

Si Réginald Meunier dit n'avoir eu connaissance de rien avant l'incendie — c'est le frère de sa voisine d'en haut qui l'a réveillé pour l'avertir que «le feu était pris» —, un propriétaire d'immeubles à logements de la rue Lavigueur nous a raconté avoir entendu clairement un ou des fêtards s'amuser avec ce qui semblait être des feux d'artifice.

« FAIS PAS ÇA, DAN ! »

«Vers 2 h, j'entendais les fêtards qui descendaient (des Plaines), et je trouvais qu'ils étaient somme toute assez tranquilles. Mais juste avant l'incendie, j'ai entendu des jeunes qui hurlaient, qui avaient l'air pas mal éméchés. Et j'ai entendu des bruits de feux d'artifice. À un moment, j'ai entendu crier: "Fais pas ça, Dan! Daniel, fais pas ça!". Les jeunes ont activé le pas, comme pour empêcher quelque chose. J'ai regardé à côté, et j'ai vu le feu», a raconté le résident, qui a préféré ne pas «avoir son nom dans le journal».

Selon lui, la rue Lavigueur est souvent la scène d'actes de vandalisme. «Les gens descendent souvent par ici la nuit et s'amuse à vandaliser des véhicules, à casser des vitres. Il y a même des résidents qui ont déménagé à cause de ça.»

Le feu aurait pris naissance sous le stationnement en bois qui sépare le 302 et le 308, rue Lavigueur. Il semble qu'un bidon d'huile et une vieille fournaise se trouvaient sous le stationnement, ce qui pourrait expliquer les explosions entendues par les résidents du secteur. Outre les deux immeubles à logements, les flammes ont ravagé une résidence et une voiture.

Une voisine, Catherine Poirier, dit avoir entendu «des bruits qui ressemblaient à des coups de carabine à plomb» 10 minutes avant l'incendie. «On entendait hurler les fêtards qui descendaient, et à un certain moment, les cris ont changé d'intonation, a raconté son conjoint, Marc Saint-Jacques. Les gens étaient énervés. Puis on a vu le feu. Les flammes étaient énormes, c'était vraiment impressionnant.»

ABSOLUMENT TOUT 70%

Costume 4 saisons, Grand designer, chemise, pantalon, cravate, etc.

DERETOUR

GRAND ÉVÈNEMENT

Klauss Boehler

K O L L E K T I O N



POLO
mercerisé
À partir de
49\$



PANTALON
100% laine
Rég. jusqu'à 295\$
79\$



CRAVATE
Rég. jusqu'à 175\$
45\$



VESTON
4 saisons / Rég. 695\$
Grand choix de couleurs et grandeurs
195\$



BERMUDA
Rég. 175\$
49\$

2000 chemises
Rég. jusqu'à 295\$

79\$

François Côté

COLLECTION
PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES

Complexe Germain-des-Prés,
Sainte-Foy
657-1760
www.francoiscote.com

LES GRANDES FAMILLES : LES FOURNIER



Les descendants de Guillaume Fournier devant l'église de Coulmer, en septembre 2000. À l'extrême gauche, le maire de Coulmer, Luc Duverger, et le président de l'Association des Fournier d'Amérique, Pierre Fournier.



L'église de Coulmer, en Basse-Normandie, lieu de naissance du grand ancêtre Guillaume Fournier

Le plus fertile des Fournier

Guillaume Fournier, époux de la petite-fille de Louis Hébert, laissera la plus nombreuse descendance de ce patronyme en Amérique du Nord

■ Selon l'Association des Fournier d'Amérique, quelque 40 personnes portant le patronyme Fournier ont traversé l'Atlantique pour venir s'établir ici entre 1650 et 1850. Parmi ces premiers Fournier, on estime que 12 ancêtres ont fait souche. Le grand-ancêtre, cependant, le géniteur le plus fertile et généreux de sa semence, demeure Guillaume Fournier. Comme par hasard, c'est aussi lui le premier Fournier arrivé au pays.

Avec son épouse, Françoise Hébert, la petite-fille de Louis Hébert, il aura 15 enfants et il laissera la descendance la plus nombreuse portant le patronyme Fournier en Amérique.



Louis-Guy Lemieux
LGLemieux@lesoleil.com

Il s'agit de Nicolas Fournier, qui exploitera une terre à Bourg-Royal (Charlesbourg) et qui se mariera avec Marie Hubert, une « fille du roi ». Le couple aura six enfants et laissera la deuxième plus importante descendance dans tout le Canada et les États-Unis.

UN ANCÊTRE PAS REPOSANT

Guillaume Fournier aura été un personnage haut en couleur et un colon pas reposant. L'intendant Talon en aurait long à raconter à son sujet. Il avait, disons, les défauts de ses qualités, qui étaient nombreuses.

Aucun généalogiste n'ose s'avancer sur la date de son arrivée en Nouvelle-France. Personne ne semble connaître la date de sa naissance. Ce qu'on sait avec certitude, c'est que Guillaume est né à Coulmer, un hameau d'une centaine d'habitants à l'époque et faisant partie, aujourd'hui, du département de l'Orne, en Basse-Normandie. Pour mieux se situer, Coulmer se trouve à une cinquantaine de kilomètres de Lisieux.

La première trace officielle qu'il laisse dans les registres civils ou religieux est celle de son mariage en novembre 1651. Et quel mariage! Il épouse Françoise Hébert, la fille de Guillaume Hébert et d'Hélène Desportes et petite-fille de Louis Hébert, le « premier colon canadien » et le premier à qui le roi de France concéda des fiefs pour récompenser son travail extraordinaire de pionnier et de défricheur. Rappelons que ce clan familial avait été le seul à demeurer au pays durant l'occupation de Québec par les frères Kirke, de 1629 à 1632.

Guillaume Fournier était illettré. Il ne savait même pas signer son nom, selon le généalogiste Jacques Saint-Onge. Avec ce handicap, on peut supposer qu'il devait être un homme très séduisant et posséder des qualités ir-

résistibles pour réussir à séduire Françoise Hébert, l'un des plus beaux partis de la jeune colonie. Saintonge avance qu'il était probablement un employé de la famille Hébert à son arrivée à Québec.

Dans son *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois*, Michel Langlois écrit au sujet de Guillaume Fournier: « Son alliance avec la famille Hébert lui apporte, en même temps qu'une certaine aisance, une quantité appréciable de problèmes de succession. »

Le généalogiste ajoute: « Champion des cours de justice, on ne compte plus ses apparitions à la Prévôté de Québec où il se fait représenter par son épouse, ainsi qu'au Conseil Souverain. »

Armelle Fournier, généalogiste et vice-présidente de l'Association des Fournier d'Amérique abonde, dans le même sens. Dans le site Internet de son association, elle écrit: « Guillaume Fournier possédait un tempérament batailleur et revendicateur et il intenta plusieurs procès à Dame Guillemette Hébert, fille de Louis Hébert et épouse du noble Guillaume Couillard. »

La généalogiste précise lors d'une conversation téléphonique que Guillaume et Françoise formaient un couple fait pour s'entendre. Il semble que l'héritière des Hébert était aussi chicanière que son mari et semblait incapable de vivre sans un ou deux beaux procès, le plus souvent intentés à des membres de sa propre famille.

C'est à se demander où Guillaume et Françoise ont trouvé le temps de mettre au monde et d'élever 15 enfants.

Toutes ces chicanes de famille n'empêcheront d'ailleurs pas Guillaume Fournier de s'installer avec les siens sur une partie du fief de la rivière Saint-Charles, appelé fief Saint-Joseph, concédé par Guillemette Hébert et s'étendant de la rivière Saint-Charles jusqu'à Charlesbourg. Au recensement de 1667, il est déclaré habitant de Charlesbourg et âgé de 44 ans.



Pour marquer le 350^e anniversaire de la paroisse de Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille, à Montmagny, une croix de fer rend hommage aux premiers colons, dont Guillaume Fournier. La croix se trouve à la croisée de la route 132 et de la rue Saint-Jean-Baptiste.

Pour mieux comprendre, il faut savoir qu'après 1661, il ne reste de la famille de Louis Hébert que sa fille Guillemette, veuve de Guillaume Couillard, et sa petite-fille Françoise, l'épouse de Guillaume Fournier. La disparition de tous les héritiers qui devaient perpétuer le nom de l'ancêtre donne lieu à un partage des biens fonciers plutôt complexe.

« Esprit revendicateur, pour ne pas dire retors, Fournier ne se montre

guère conciliant lorsqu'il s'agit de faire valoir ce qu'il croit être ses droits », écrit le généalogiste Saintonge.

Notre homme aura même des démêlés devant les tribunaux avec l'intendant Jean Talon et avec M^{re} de Laval. Il en sera de même avec Dame Charlotte de Poitiers, épouse en première

Voir FOURNIER en A 7 >

Plus d'information Page A 7

| | |
|-------------|----------|
| 19 juin | Dubé |
| AUJOURD'HUI | Fournier |
| 3 juillet | Savard |
| 10 juillet | Lachance |
| 17 juillet | Paquet |
| 24 juillet | Lessard |
| 31 juillet | Lapointe |
| 7 août | Cloutier |
| 14 août | Dufour |
| 21 août | Nadeau |

DEMAIN

DANS LE SOLEIL

Lundi avec...

Josée Bournival



Dans le cahier
Arts et vie

Cet été, Josée Bournival sera partout. Pendant quelques semaines, elle tiendra la chronique culturelle à Salut bonjour!, en plus d'animer l'édition du week-end en direct de Québec et de signer des reportages à Sucre salé. Mais après six ans à livrer ses commentaires sur la culture, la jeune femme se dit prête à passer à autre chose, elle qui adore la nutrition et les sciences. LE SOLEIL a rencontré cette véritable passionnée.

LES GRANDES FAMILLES : LES FOURNIER

FOURNIER

Suite de la A 6

noce de Joseph Hébert, héritier et frère de Françoise Hébert, à qui il dut concéder une bonne partie de ses terres du fief du Sault-au-Matelot.

Armelle Fournier conclut que son grand-ancêtre fut perdant dans la plupart des procès qu'il intenta.

Il reste que ce diable d'homme, parti de rien, possède, durant les années 1660, des biens considérables obtenus à force de querelles juridiques et d'ententes à l'amiable. Outre les fiefs Saint-Joseph et Sault-au-Matelot, il est propriétaire, selon l'historien Marcel Trudel, d'une superficie totale de 33 arpents faisant front sur la Grande Allée. Ces terres ont une valeur énorme puisqu'elles laissent passer la route menant au Cap Rouge. C'est la route qui permet de sortir du Vieux-Québec *intra muros* et qui traverse les terres des héritiers du célèbre Abraham Martin, un contemporain de Champlain.

LA-POINTE-À-LA-CAILLE

Probablement las des disputes au sujet du patrimoine familial de son épouse et des tracasseries financières que cela lui occasionne, Guillaume Fournier cherche à vivre une vie plus sereine. À 50 ans, il était temps. Il quitte Québec et va s'établir dans la région de Montmagny, plus précisément à La-Pointe-à-la-Caille.

Il faut dire que l'intendant Talon lui a fait une offre qu'il ne pouvait pas refuser. Talon lui achète les 14 arpents et demi de front par quatre lieues de profondeur qu'il possède à la rivière Saint-Charles. Le prix de la transaction: 6850 livres.

Le 22 février 1671, il achète de Jean Prou un domaine de trois arpents de front par 40 de profondeur à la Rivière-à-la-Caille, qui deviendra la paroisse Saint-Thomas.

Puis, l'année suivante, fidèle à sa parole, l'intendant Talon lui fait concéder la seigneurie de Saint-Joseph-du-Sud, c'est-à-dire 30 arpents de terre de front par 40 arpents de profondeur, près de la seigneurie du sieur de Lespinay, à la Rivière-du-Sud.

Guillaume conservera sa seigneurie de Saint-Joseph durant 11 années, soit jusqu'en 1683. Incapable de la faire valoir, il doit la vendre à Jacques Bernier. À tout prendre, il semble bien



Les ruines de l'église de Saint-Étienne de Marans, évêché de La Rochelle, où a été baptisé Nicolas Fournier, le deuxième grand ancêtre le plus prolifique des Fournier d'Amérique.

que notre homme était aussi mauvais défricheur qu'homme d'affaires. Toutes les généalogies le concernant laissent entendre en filigrane qu'il avait des trous dans ses poches.

En 1699, il fait don de tous ses biens à son fils Charles pour que lui et son épouse «trouvent les moyens de n'avoir autres embarras que celui de songer à la mort et à se rendre digne de l'éternelle félicité».

Notons que 10 des enfants de Guillaume et Françoise sont nés à Québec. Les cinq autres verront le jour à Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille. Ils furent tous baptisés, bien sûr.

Guillaume Fournier a laissé des traces sensibles à Montmagny. Il fut l'un des fondateurs et pionniers de la paroisse de Saint-Thomas. Le premier baptême sera celui d'un enfant de Guillaume et de Françoise de même que le premier mariage.

Son caractère se serait adouci considérablement avec l'âge. À preuve, il concède une partie de son terrain pour la construction de la deuxième chapelle de Montmagny. Ce don généreux lui vaudra le privilège de posséder un banc dans l'église à lui et à l'un de ses descendants jusqu'à nos jours. Sa maison fut d'ailleurs le lieu de célébration de divers offices religieux, jusqu'à la construction de la première chapelle.

Guillaume Fournier mourra à Saint-Thomas de Montmagny, le 24 octobre 1699. Il était âgé de 80 ans. Sa veuve, Françoise Hébert, lui surviva pendant 16 ans.

Entre-temps, les paroissiennes la choisirent pour faire office de sage-femme, ce qui était un signe de respect incontestable. Elle ne devait pas chômer en ces temps qui annonçaient déjà la revanche des berceaux. Surtout que ses propres filles et ses brus fertiles la faisaient travailler presque à temps plein.

Elle aura, la grande Françoise Hébert Fournier, une maîtresse femme, comme on dit, le temps et le plaisir de connaître la plupart de ses petits-enfants et un grand nombre de ses arrière-petits-enfants. Elle sera inhumée à côté de son mari dans l'église de sa paroisse. Leurs restes seront transportés dans le cimetière local en 1771.

UN DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE

La généalogiste Armelle Fournier signale que les dictionnaires généalogiques de tous les ancêtres Fournier devraient être publiés à la fin de 2006. Plus de 30 000 mariages ont été retracés jusqu'à maintenant pour tous ces descendants.

Environ 17 000 mariages concernent des descendants de Guillaume Fournier et 7000 mariages, des descendants de Nicolas Fournier. Les 10 autres souches moins importantes en nombre se partagent le reste.

La généalogiste note aussi que les descendants de certains ancêtres ont changé de nom à une certaine époque. Ainsi, les Fournier-Préfontaine, qui sont devenus pour la plupart des Préfontaine. On relève le même phénomène avec les Fournier-Belleval et les Fournier dit Larose.

Des Fournier marquants

D^r Robert Fournier

Cet universitaire né et formé d'abord au New Hampshire a été, en 2001, le récipiendaire de l'Ordre des francophones d'Amérique. Cette distinction rare souligne les mérites de personnes qui ont travaillé au maintien et à l'épanouissement de la langue et de la culture française en Amérique du Nord. (Un descendant de Guillaume)



Roger Fournier

Roger Fournier

Romancier et cinéaste né à Saint-Anaclet, dans le Bas-du-Fleuve, en 1929. Il s'est surtout fait remarquer pour ses romans joyeusement érotiques et son style unique. Il a obtenu, en 1977, le prix Louis-Barthou de l'Académie française pour *Les Cornes sacrées* et, en 1982, le Prix du Gouverneur général et le prix France-Canada pour *Le Cercle des arènes*. Il a pris sa retraite dans son patelin d'origine et publie encore régulièrement aux éditions Trois-Pistoles.

François-Marie

Fournier (1790-1864)

Né à Cap-Saint-Ignace et décédé à Montmagny, ce sculpteur, statuaire et architecte a laissé des traces nombreu-

ses sur la Côte-du-Sud. Il a sculpté et aménagé, entre autres, l'intérieur des églises de Saint-Joseph-de-la-Pointe-Lévy et de Saint-Thomas, à Montmagny. On lui doit aussi le baptistère de l'église de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (Montmagny), en 1841. La belle petite église de Saint-Jean-Port-Joli lui doit ses galeries latérales et toutes les sculptures du plafond, entre autres. (Un descendant de Guillaume)



Sarto Fournier

Sarto Fournier (1908-1980)

Député de Maisonneuve aux Communes, sénateur, il a été le maire de Montréal de 1957 à 1960. C'est sous son règne que furent ébauchés les projets du métro. Il moussera en outre la candidature de Montréal pour l'Exposition universelle de 1967. (Un descendant de Guillaume)

Jules Fournier (1884-1918)

Né à Côteau-du-Lac, Soulanges, ce journaliste et pamphlétaire a aussi dirigé *Le Nationaliste*. Ses écrits politiques lui ont valu deux séjours en prison. Il a donné son nom à un prix prestigieux qui récompense la qualité de la langue écrite dans les journaux. (Un descendant de Nicolas)

► Rassemblements de familles

30 juin: les descendants de René Duchesneau dit Sansregret se rencontrent à Trois-Rivières. Pour info: (418) 626-5283.

2 et 3 juillet: l'Association des Chouinard d'Amérique, à Saint-Jean-Port-Joli. Pour info: Marcel Chouinard, (450) 347-3218 ou acan@genealogie.org

9 et 10 juillet: rassemblement des familles Tanguay à Saint-Vallier-de-Bellechasse. Pour info: Régent Tanguay au numéro: (450) 581-0276.

Du 15 au 17 juillet: rassemblement des Saint-Pierre, Hôtel des Seigneurs à Saint-Hyacinthe. Pour info: Jean-Marie Saint-Pierre au (418) 842-2078.

16 juillet: rassemblement des familles Fortier, Hôtel Château Joliette à Joliette. Pour info: Jean-Yves Fortier au (418) 667-5828.

16 juillet: 23^e rassemblement des Lemieux, Château Joliette, 450, rue Thomas. Pour info: Georgette Lemieux-Dubaere au (514) 453-4432 ou à georgette.lemieux@videotron.ca

Du 30 juillet au 1^{er} août: rassemblement des Charbonneau. Pour info: Claire Charbonneau au (450) 645-1308 ou à charhoc@aol.ca

30 et 31 juillet: rassemblement des Gauthier, Campus Notre-Dame-de-Foy, 5030, rue Clément-Lockquell à Saint-Augustin-de-Desmaures. Pour info: après 18h au (418) 336-2334 ou par courriel à asso.gauthier@globetrotter.net

5, 6, 7 août: assemblée générale et fête annuelle des Cloutier d'Amérique, Centre communautaire Aquinois, 5925, avenue Pinard, Saint-Hyacinthe (secteur Saint-Thomas-d'Aquin). Info: Marcel, (819) 538-1861.

6 août: l'Association des familles L'Étoile et L'Italien, en avant-midi à Dégelis (Qc), suivi d'un dîner et spectacle à Saint-Jacques (Edmundston, N.-B.). La date limite d'inscription est le 30 juin. Pour info: 654-0131.

6 août: l'Association des Choquet-le d'Amérique à Saint-Jérôme. Pour info: www.choquet-le.org ou (450) 478-1308.

6 août: l'Association des familles Lemire d'Amérique, Centre Normand-Léveillé, 950, chemin Hemming à Drummondville. Pour info: Yolande A. Lemire, (819) 478-5607.

6 et 7 août: le 18^e rassemblement des Racine à Saint-Hyacinthe. Pour info: Jean-Paul Racine, (450) 799-3810 ou <http://ca.geocities.com/jacjorac@rogers.com/Index.html>

13 août: rassemblement des familles Brousseau à la salle des Chevaliers de Colomb, 329, rue Dupont Ouest à Pont-Rouge à compter de 13h. Inscriptions avant le 1^{er} août. Info: Jean-Marie Brousseau, (418) 873-4304, ou Paul-Émile Brousseau, (418) 873-4544, www.mediom.com/~rabro/

13 août: l'Assemblée générale annuelle des familles Pagé. Pour info: Henriette Pagé, (819) 372-1946.

13 août: le rassemblement de l'Association des familles Héroux, Centre communautaire du lac Sylvère (Saint-Donat). Pour info: Denis Héroux, (418) 831-0360.

13 août: regroupement des descendants de Jacques Lemarchant et de Françoise Capel, Vieux presbytère de Batiscan. Pour info: (450) 661-2395 ou 1800567-7971.

13 août: rassemblement et assemblée générale annuelle de l'Association des Théberge, dès 10h à l'hôtel L'Oiselière, 105, chemin des Poiriers (sortie 376, autoroute 20), Montmagny. Info: gmtheberge@videotron.ca, (418) 527-8284 ou (418) 856-3870.

13 et 14 août: rassemblement des familles Perron, Val-d'Or en Abitibi au Centre des congrès de l'hôtel Forestel. Pour info: Manon Perron, (819) 824-8160.

13 et 14 août: le rassemblement des familles Boulianne, assemblée annuelle, excursions, souper, soirée. À Québec, Hôtel Québec, avenue des Hôtels, Sainte-Foy. Info: (418) 651-0762.

14 août: rassemblement des Robitaille, Neuville. Pour info: www.robitaille.org, Louise Robitaille au (418) 661-5712, Pierre Robitaille au (418) 527-2352, Claire Robitaille au (418) 871-5413.

20 août: rassemblement des Boisvert, Saint-Maurice dans la région de la Mauricie. Pour info: Gilles Boisvert (418) 666-5093.

20 août: rassemblement annuel des Blouin à la Maison des Aînés au parc Laurence de Coaticook, en Estrie. Renseignements: (418) 829-3562, (819) 849-7832 ou (450) 447-1184.

20 août: assemblée annuelle des familles Blanchet-Blanchette et visites touristiques à Saint-Charles et Saint-Denis-sur-Richelieu. 8h30 à 18h. Renseignements: familles-blanchet.ca ou (450) 468-1759.

20 août: rassemblement de la famille Veilleux à Sainte-Marie de Beauce au Motel La Différence, situé au 425, route Cameron. Pour info: hugh@ntic.qc.ca, afvi@clbc.net

20 août: rassemblement des Loignon à Thetford Mines au centre communautaire de Saint-Alphonse.

20 août: rassemblement des Fournier au 1336, chemin des Pionniers Ouest, (route 132) à Cap-Saint-Ignace. Pour info: (418) 626-7379.

20 août: l'Association des descendants de Louis Houde et de Madeleine Boucher (1655), Ferme M&M Desrochers de Sainte-Croix de Lotbinière et le 16 octobre, assemblée générale annuelle à Joliette. Pour info: (418) 655-4341 ou (418) 653-4849.

20 août: l'Association des familles Frigon, Vieux Presbytère de Batiscan. Pour info: Pierre Frigon, pfrigon@videotron.ca ou (450) 563-1383.

20 et 21 août: rassemblement des Grondin à Madawaska au Nouveau-Brunswick, à Edmundston-Saint-Jacques. Pour info: Denis Grondin, (418) 839-2929 ou www.associationgrondin.org

20 et 21 août: rassemblement des Langlois d'Amérique à Shawinigan. Pour info: Réjean Langlois, (819) 538-3020, rl@sympatico.ca; Fabien Langlois, (418) 862-3624, langlois@oricom.ca

20 et 21 août: rassemblement des Laroche-Rochette à Lac-Mégantic. Pour info: (450) 799-3333.

20 et 21 août 2005: rassemblement des Malenfant d'Amérique à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loop. Pour info: Roseline Desrosiers, (418) 862-3624 ou roselinedesrosiers@sympatico.ca

21 août: rassemblement des Normand en Estrie, au Domaine Haut Bois Normand, 426, chemin Georges-Bonnalie à Eastman. Assemblée annuelle le 25 septembre à Montmagny. Info: afnor@sympatico.ca ou www.genealogie.org/famille/normand

21 août: rassemblement des descendants de Paul Bertrand dit St-Arnaud à Sainte-Geneviève de Batiscan. 20\$ pour participer à cette journée. Info: francois.starnaud@videotron.ca

26 au 28 août: l'association des Séguin fête son 15^e anniversaire à Sainte-Adèle. Info: (450) 451-5529, oujapie39@yahoo.ca

27 août: l'Association des Faucher et des Foucher, incluant Châteauvert et Saint-Maurice à l'hôtel Aux Vieux Bardeaux, 479, chemin du Roi, Deschambault-Grondines, Portneuf. Pour info: Réal au (418) 626-3185 ou Jocelyn au (418) 387-2215.

27 août: rassemblement des familles Lessard au Village québécois d'antan à Drummondville.

LE SOLEIL

À LA RECHERCHE DES FOURNIER

POUR GÂTER LES FOURNIER... LE SOLEIL ET CROISIÈRES LACHANCE vous offrent la chance de gagner une croisière familiale pour 10 personnes à la Grosse-Île! Tirage tous les vendredis.

Chaque prix comprend :

La traversée avec Croisières Lachance, une visite guidée, le transport en train ballade et un repas chaud à la cafétéria de l'hôtel 3^e classe de la Grosse-Île.

Remplissez le bulletin de participation ci-dessous et faites-le parvenir à :

Concours « GRANDES FAMILLES »

LE SOLEIL



Parcs Canada



Parcs Canada

Tourisme Chaudière-Appalaches

c.p. 5170, Québec (Québec) G1K 9J1 ou déposez-le au quotidien Le Soleil, 410 boul. Charest Est à Québec

Nom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone de jour :

EN VELETTE DIMANCHE PROCHAIN, LES SAVARD

CROISIÈRE À LA GROSSE-ÎLE



CROISIÈRES LACHANCE
BERTHIER-SUR-MER

Pour éviter les mauvaises surprises
Consultez la météo

Tous les jours dans
LE SOLEIL

L'aventure gourmande

Bières de dégustation et produits du terroir québécois

Plus de 70 kiosques et plusieurs activités!

Produits du terroir • Conférences
Soupers gastronomiques
Démonstrations culinaires
Ateliers pour les enfants
Musiciens • Aerobates
Jongleurs • Et bien plus!

Tarifification:
Adultes : 7 \$ (taxes incluses)
17 ans et moins : Gratuit
(doivent être accompagnés d'un parent)

Soupers gastronomiques aux saveurs du terroir
1^{er} et 2 juillet

Réservez vos billets dès maintenant!
Repas gastronomique
6 services, accompagné de vins et de bières de dégustation.
Musiciens et sommelier agrémentent les soirées.
Manoir Montmorency
Nombre de places limité.

Du 30 juin au 3 juillet
Au Parc de la Chute-Montmorency

(418) 661-1616
www.aventuregourmande.com



Une femme non identifiée réagit alors qu'elle dirige un policier vers le véhicule dans lequel trois garçons ont été retrouvés sans vie dans le coffre arrière, vendredi, à Camden, au New Jersey.

NEW JERSEY

Asphyxie accidentelle

Les trois garçons retrouvés vendredi dans un coffre de voiture ne seraient pas victimes d'un acte suspect

■ CAMDEN, New Jersey (AP) — Les trois garçons dont les corps ont été retrouvés vendredi dans le coffre d'une voiture au New Jersey, à la suite d'importantes recherches ayant duré deux jours, ont été victimes d'asphyxie accidentelle, et non pas d'un acte suspect, ont fait savoir les autorités hier.

Les corps de Daniel Agosto, six ans, Jesstin Pagan, cinq ans, et Anibal Cruz, 11 ans, ont été découverts lorsque le père du premier de ces enfants, David Agosto, a ouvert le coffre d'une voiture qui se trouvait dans un champ où les garçons avaient été aperçus pour la dernière fois.

Les autorités ont dit croire qu'aucun acte suspect n'a été commis. Elles ont cependant ajouté ignorer pourquoi les chercheurs — qui ont passé au peigne fin le champ situé à côté du domicile de la famille Cruz — n'avaient pas trouvé les enfants plus tôt.

Une voisine, Carmen Villa, âgée de 37 ans, a raconté avoir vu David Agosto faire la tragique découverte. En larmes, M. Agosto s'est jeté de désespoir contre la voiture, et il a par la suite dû être transporté sur une civière par des ambulanciers, a-t-elle affirmé. « Je l'ai vu ouvrir le coffre, il s'est mis à crier et s'est effondré », a dit M^{me} Villa, qui habite de l'autre côté de la rue.

« C'est une tragédie », a quant à elle affirmé en pleurant Melissa Martinez, 25 ans.

« Ils se trouvaient tout le temps là. Nous étions ici hier (vendredi) à nous demander "Où peuvent-ils être?", et pendant tout ce temps, ils étaient juste là. Ça me brise le cœur. »

Les trois garçons étaient disparus sans laisser de traces, mercredi soir, alors qu'ils jouaient dans le champ, ont indiqué les autorités. Pendant deux jours, des volontaires ont quadrillé le secteur, parcourant bois et sentiers, fouillant maisons abandonnées et terrains vagues. Des hélicoptères ont en outre survolé les lieux tandis que des bateaux allaient et venaient sur le fleuve Delaware, à proximité.

GARÇON TUÉ AU CAMBODGE

Le jeune Canadien a été inhumé en Slovaquie

BRATISLAVA, Slovaquie (AP) — Un garçon canadien, récemment tué lorsque des tireurs ont pris en otages des douzaines d'enfants dans une école internationale au Cambodge, a été inhumé en Slovaquie, pays natal de ses parents, a rapporté hier un journal slovaque. Maxim Michalik était né au Canada de parents slovaques, qui n'ont pas donné de précisions au sujet des funérailles ayant eu lieu vendredi à Bratislava, capitale de la Slovaquie, a indiqué le quotidien Pravda.

Plus tôt ce mois-ci, quatre hommes armés et masqués ont pris d'assaut une école de la ville de Siem Reap, dans le nord-ouest du Cambodge, avant de regrouper un enseignant et des douzaines d'enfants dans une salle de classe. Peu après l'attaque, l'un des preneurs d'otages a atteint le garçon de deux ans d'un coup de feu à la tête parce qu'il faisait trop de bruit.

La famille de l'enfant assassiné était installée depuis peu à Siem Reap, le père ayant été engagé afin de travailler dans un nouvel hôtel. Les parents de plusieurs des enfants de l'école attaquée travaillent dans le secteur touristique.

La crise a pris fin quand les forces de l'ordre ont encerclé la fourgonnette dans laquelle les assaillants tentaient de prendre la fuite avec plusieurs otages et une rançon de 30 000 \$US.

Sept Cambodgiens ont été accusés dimanche dernier relativement à cette prise d'otages ayant mal tourné.

Les quatre hommes soupçonnés d'avoir conduit l'assaut contre l'école ont été accusés de meurtre prémédité, d'enlèvement, d'avoir séquestré des personnes pour en obtenir une rançon et d'usage illégal d'une arme. Ces accusations pourraient leur valoir des peines variant entre 15 ans d'incarcération et la prison à vie.

Leurs trois présumés complices — deux gardes de sécurité travaillant pour une agence privée et un homme ayant vendu l'arme avec laquelle a été tué le petit Canadien — ont été accusés de conspiration pour commettre un meurtre prémédité, de séquestration illégale et d'usage illégal d'une arme. L'un des gardes de sécurité travaillait à l'école internationale.

Par la présente, je veux faire savoir que je désire que l'on me demande mon avis sur toute proposition d'intervention médicale sur mon corps et que je veux prendre les décisions qui s'y rapportent.
Julienne Marois
Québec, le 21 juin 2005

UN ÉTÉ COLORÉ

TOUJOURS EXTRA FORT

Payable en **4** VERSEMENTS ÉGAUX sans frais sans intérêt*

LA PEINTURE DURAND

APPRÊT
#D5000
Format de 3,6 l 18,99
18,91 69⁷²

MAT À PLAFOND
#D5050
Format de 3,6 l 16,99
18,91 73⁶³

FINI PERLE
#D5300
Format de 3,6 l 23,99
18,91 85¹²

APPRÊT
#46180
Format de 3,6 l 13,97
18,91 59⁹⁷

MAT À PLAFOND
#46110
Format de 3,6 l 14,47
18,91 62⁹⁷

FINI COQUILLE
#46210
Format de 3,6 l 16,47
18,91 69⁹⁷

TONDEUSE à essence MTD coupe 21 po Sac arrière
228\$

TONDEUSE à essence POULAN coupe 20 po Évacuation latérale
168\$

SÉRIE CROWN 20
— Brûleur super 8 en acier inoxydable
— Surface de 520 pouces carrés
— Grilles en fonte ajustables à trois positions
— Tablettes amovibles
329\$

Aussi MODÈLE CROWN 70
similaire, mais avec brûleur arrière et rôtisserie à **439\$**

MONARCH 10
Brûleur Super 8
Cuisson Flav-R-Wave
Allumage Sure-Lite
Tablettes amovibles
279\$

DURAND
9635, Boul. de l'Ormière
843-2223
www.durand.ca

* Sous réserve de l'acceptation du service du crédit, valide pour un temps limité. Photos à titre indicatif.

MEGA

liquidation

4 jours

TOU
doit sortir
175
véhicules
en inventaire

Quand?

**Lundi 27, mardi 28,
mercredi 29
et jeudi 30 juin.**

ÉCONOMISEZ

1000\$ d'essence*

1000\$ d'option*

0\$ dépôt de sécurité*

LOCATION

257\$/mois*

*Détails en magasin
Photo à titre indicatif

ALTIMA



ÉCONOMISEZ

ou **RACHAT DE BAIL**
de toute marques

SENTRA



4 premiers versements[†] • Location 189\$/mois[†] • 0\$ dépôt de sécurité[†]

[†]Détails en magasin. Photo à titre indicatif



nismo



Louise-Andrée Harvey
DIRECTRICE
COMMERCIALE



Éric Morency
CONSEILLER



René Bergeron
CONSEILLER



Gilles Daigle
CONSEILLER



Serge Cloutier
CONSEILLER



Luc Beaudoin
DIRECTEUR
DES VENTES



1150, 18^e Rue, Québec (angle 18^e Rue et Henri-Bourassa)

647-1822

Pour une belle occasion
www.pelemonissan.com

Non à une Radio X dans Gatineau

GATINEAU (PC) — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) vient d'infliger un autre revers à Genex Communications en refusant de lui accorder une licence pour exploiter une Radio X dans la région de Gatineau.

La compagnie, qui exploite la station de radio de Québec bien connue CHOI-FM, espérait implanter le concept dans une autre ville. La formule, axée sur la musique rock alternative et les informations sportives, vise surtout le marché des hommes de 18 à 44 ans.

Mais ce n'est pas pour son genre musical que le concept a défrayé les manchettes, mais plutôt pour l'ancien animateur-vedette de CHOI-FM, Jean-François Fillion, et ses commentaires ne laissant personne indifférent.

Ses propos, suscitant plusieurs plaintes, ont poussé le CRTC à ne pas renouveler la licence de la station l'été dernier notamment pour avoir omis d'empêcher la diffusion de propos jugés dégradants sur les ondes.

Genex a appelé de cette décision devant la Cour d'appel fédérale, qui n'a pas encore rendu son jugement.

La compagnie refuse cependant d'interpréter ce nouveau refus du CRTC comme un acharnement à son égard.

L'agence fédérale qui régleme le monde de la radio a préféré allouer la fréquence que convoitait Genex au groupe Radio Nord, qui lancera une station francophone de pop rock urbain. Quatre autres compagnies avaient aussi soumis des demandes pour exploiter cette fréquence.

Ce n'est pas la première fois que Genex tente d'exporter son concept à l'extérieur de la ville de Québec. En 2003, le CRTC rejetait des demandes visant les marchés de Montréal et de Sherbrooke.

Par ailleurs, dans sa décision rendue jeudi, le CRTC a également attribué trois autres licences pour la région de la capitale fédérale, toutes pour des stations de langue anglaise.

Une pension contre le 1^{er} unifolié canadien

OTTAWA (PC) — Le tout premier unifolié canadien ne sera pas de retour sur la colline parlementaire le jour de la fête du Canada, comme cela était prévu.

La propriétaire européenne du drapeau historique, dont le défunt mari était canadien, souhaite auparavant savoir si le Régime de pensions du Canada lui doit de l'argent.

« Pourquoi serais-je pressée de remettre ce drapeau à un gouvernement qui me refuse ce à quoi toutes les veuves ont normalement droit? » a écrit Elisabeth Hoffmann-Lamoureux, veuve de l'ancien député libéral, président de la Chambre des communes et ambassadeur Lucien Lamoureux, dans un courriel envoyé au *Ottawa Citizen*.

« Pour moi, c'est un honneur de posséder ce drapeau. Je ne veux pas le vendre à un gouvernement qui ne me respecte pas. »

La propriétaire européenne pourrait vendre le drapeau historique dans eBay

Lors d'entrevues téléphoniques accordés depuis son bureau d'une société d'avocats de Bruxelles, cette semaine, elle a même laissé planer la possibilité que le drapeau, qui avait été offert en cadeau à M. Lamoureux, soit proposé aux enchères dans le site Internet eBay.

« Les Canadiens veulent ce drapeau, la solution de rechange est que je le vende sur eBay et que je prenne l'argent à titre de pension », a-t-elle affirmé.

« Je ne sais pas, je ne sais pas », a-t-elle répondu en riant.

« Si nous clarifions la question (de la pension) et que nous trouvons un beau moment pour le remettre, je crois que c'est ce que je ferai, a dit M^{me} Hoffmann-Lamoureux. Laissez-moi seulement le temps de trouver le bon moment. »

Le *Citizen* a tenté de savoir si M^{me} Hoffmann-Lamoureux avait droit à des prestations de pension pour décès et a découvert qu'elle recevrait probablement peu d'argent, voire pas du tout.

M. Lamoureux a succombé à un cancer en Belgique en 1998. Il a été inhumé au Canada.

« Mon mari a toujours dit "Un jour il faudrait qu'il (le drapeau) soit rendu". Mais il devrait être rendu de façon correcte », a indiqué M^{me} Hoffmann-Lamoureux.

« Il serait très heureux et fier d'entendre que j'ai pris la responsabilité de le rendre au Canada. Il serait totalement d'accord avec moi. Il (le drapeau) devrait être conservé, et je l'ai conservé jusqu'à présent », a-t-elle ajouté.

Le SCRS méconnu des Canadiens

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

Les Canadiens, et plus particulièrement les Québécois, connaissent peu le rôle et le mandat du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), révèle un sondage de la firme Ekos.


D'après ce sondage, réalisé à la fin du mois d'avril auprès de 1003 Canadiens, les Québécois sont ceux qui connaissent le moins le SCRS (54%), alors que les résidents de la Colombie-Britannique sont ceux qui le connaissent le mieux (81%).

Le sondage révèle que deux Canadiens sur trois (67%) pensent à tort que le SCRS a le pouvoir d'arrêter et de détenir des gens. Ce sont les corps policiers, et non le SCRS, qui sont chargés de faire respecter la loi.

À peu près la même proportion de Canadiens (63%) croit aussi à tort que le SCRS peut enquêter sur n'importe quel groupe de protestation, qu'il soit jugé violent ou non. La Loi sur le SCRS est claire : il est interdit pour le Service « de faire enquête sur des activités licites de défense d'une cause, de protestation ou de manifestation d'un désaccord ».

Par ailleurs, 38% des Canadiens disent faire confiance au SCRS pour trouver le juste équilibre entre la sécurité et la liberté publique, et 28% ne sont pas d'accord. La majorité des personnes interrogées (41%) s'opposent à l'idée que le SCRS jouisse de pouvoirs accrus en vue d'assurer la sécurité nationale si, pour ce faire, les Canadiens doivent renoncer à une certaine protection de leur vie privée.


Une majorité pense à tort que le SCRS peut arrêter et détenir des gens



présente

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

infestival.com


En collaboration avec 

EN VENTE MAINTENANT!

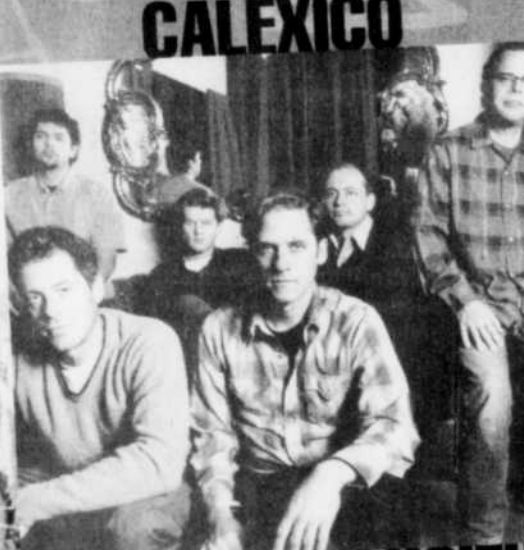
POUR SEULEMENT 15\$



OJOS DE BRUJO



DOBACARACOL





GALEXICO




TAÏMA

ET PLUSIEURS AUTRES...







LAISSEZ-PASSER 

en prévente jusqu'au 3 juillet chez

Couche-Tard 

du 4 au 17 juillet, en vente à 20 \$ dans tous les Couche-Tard de la région de Québec et partout sur les sites du Festival.

À L'ACHAT DE VOTRE LAISSEZ-PASSER* COUREZ LA CHANCE DE GAGNER :

- Un voyage offert par  **VACANCES transat** et  **Sol Melia** HOTELS & RESORTS
- Deux forfaits « Escapade au Manoir Richelieu » offerts par  **LOTO QUÉBEC**
- Deux forfaits « Grandes Tables » et 68 certificats-cadeaux offerts par l'un des restaurateurs membres de  **APGA** Action • Promotion • Grande Alliance

INFOFESTIVAL.COM

* Coupon de participation ensaché avec votre laissez-passer.

Vous pouvez également compléter le coupon de participation ci-joint et le retourner par la poste à l'adresse ci-dessous. Il doit être reçu avant le 17 juillet 2006 à 23 h. Un seul coupon par enveloppe.

Concours du Laissez-Passer Hydro-Québec 2005 — Festival d'été de Québec
226, rue Saint-Joseph Est, Québec (Québec) G1K 3A9

Nom : _____


Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____


Code postal : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____


La valeur totale des prix est approximativement de 14 000 \$. Concours réservé aux 18 ans et plus. Fac-similé du coupon de participation, entièrement fait à la main, est accepté. Non reproduit mécaniquement. Les prix offerts sont non négociables, non échangeables, non monnayables. Aucun achat requis. Règlements officiels du concours disponibles au bureau du Festival d'été de Québec.




Desjardins




METRO



M
C'est ce que j'm.



LOTO QUÉBEC




Ford
Bien pensé




91.9
rythme FM



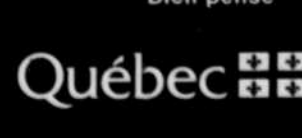
LE SOLEIL



Canada



VILLE DE QUÉBEC



Québec

Retour de la glisse au « mont » Myrand

Québec y investira 570 000\$ dès cet automne

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
PANormandin@lesoleil.com

■ Neuf ans après avoir accueilli ses derniers skieurs, les pentes du « mont » Myrand — plus connu sous le nom de la butte — s'apprêtent à reprendre du service. L'arrondissement Sainte-Foy—Sillery vient en effet de débloquer 570 000\$ pour permettre l'ouverture en décembre d'un nouveau centre de glisse.

Pendant 17 semaines, les familles pourront profiter des pentes du défunt Centre de ski de Sainte-Foy pour glisser à vive allure sur des chambres à air.

« Il était important de conserver ce site et d'en faire un centre de glisse pour favoriser son accès. Aussi, il fallait adapter son aménagement pour rendre son utilisation adéquate et sécuritaire », dit Guylaine Noël, conseillère municipale responsable des dossiers du loisir, des sports et de la vie communautaire au sein du comité exécutif.

Lors d'une visite hier, LE SOLEIL a pu constater que les deux remontepentes sont toujours en place, quoique des travaux seront nécessaires pour les remettre en état. Les fonds octroyés par l'arrondissement serviront justement à entreprendre ces travaux, ainsi qu'à acquérir le véhicule nécessaire à l'entretien de la piste.

L'accès au site ne sera toutefois pas gratuit puisqu'une grille tarifaire est prévue dès la première saison. Impossible par contre de savoir pour l'instant combien les familles seront appelées à déboursier.

VIE DE QUARTIER

Affairé à son lopin de terre dans le jardin communautaire Saint-Thomas-d'Aquin, Paul Gagné a accueilli la nouvelle comme un vent de fraîcheur... surtout par le temps chaud qui sévissait hier. Seuls quatre terrains de ten-



L'ouverture d'un centre de glisse fera sûrement le bonheur des petits.

nis séparent le jardin du futur centre de glisse.

« C'est une activité qui devrait être appréciée », se réjouit à l'avance M. Gagné, même si ses enfants sont trop vieux pour en profiter. En fait, ils ont tous quatre appris à skier sur les pentes du Centre de ski de Sainte-Foy, avant de s'élancer sur des versants plus coriaces.

La réouverture du Centre contribuera à améliorer la vie de quartier, selon ce résidant qui habite le secteur depuis 45 ans. D'ailleurs, la mise sur pied d'un comité de vie de quartier a permis de redonner un nouveau souffle à ce coin de Sainte-Foy depuis quelques années.

« Dans le temps, il y avait beaucoup de jeunes dans le quartier, se rappelle M. Gagné. Il y avait deux écoles pas loin, mais elles ont fermé les deux. » La population du quartier a en effet beaucoup changé depuis l'arrivée de l'homme. Les familles ont graduellement fait place aux retraités et aux étudiants.

Le retour d'activités familiales emballe M. Gagné. « En autant qu'on ne touche pas à mon jardin, je suis heureux », dit-il.

Mais à voir les nouveaux condos construits autour, la spéculation immobilière semble plus près de lui ravir son lopin de terre que les sports de glisse.

FESTIVENT

« L'événement familial de l'année de la région »

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

■ Début août, les Québécois et les Lévisiens ne verront pas les montgolfières que dans le ciel de la Rive-Sud. Ils les verront aussi dans leur soupe, puisque les ballons apparaîtront jusque sur les napperons des McDonald's et des Saint-Hubert. C'est ce qui est ressorti du propos des porte-parole du 23^e Festivent, Jean-Pierre Gagnon et Martin Lafrance, à l'occasion d'une conférence de presse.

Le festival, le plus ancien du genre au Québec, prendra place du 3 au 7 août, au parc Champigny, au cœur du quartier Saint-Jean-Chrysostome.

« Ce sera l'événement familial de l'année de la grande région de Québec », a observé le président du Festivent, Jean-Pierre Gagnon.

Et des montgolfières, comme c'est la coutume, il y en aura, c'est-à-dire une trentaine, autant que le permet la réglementation aérienne fédérale pour un endroit comme celui du quartier lévisien. Et pas seulement des ballons ronds, l'une d'entre elles prenant notamment la forme d'une goutte d'eau. Une montgolfière, Martin Lafrance dit, « qui a fait le tour de la planète et entre autres l'Afrique », pour promouvoir la sauvegarde de l'eau.

Chaque matin et chaque soir que le calendrier amènera, si les conditions climatiques sont favorables, ces montgolfières s'envoleront, partageant le ciel avec les habitués parachutistes.

Mais ceux qui n'auront pas eu les moyens de prendre l'air ne seront pas en reste. Au sol prendront effectivement place des jeux pour les enfants, une exposition de voitures anciennes pour les plus vieux et des spectacles pour tout le monde. Monteront sur les planches les François Massicotte, Les Trois Accords, Boom Desjardins, Laurence Jalbert, MajorLee, Eric Panic, Eve et ses danseurs, Taktika et Sans passion en seront également.

Pour accéder à tout cela, Festivent a entre autres prévu des passeports, des passeports familiaux notamment, qui seront en vente dans les Saint-Hubert.

« En nous permettant d'être optimistes, nous nous attendons à ce que 150 000 à 200 000 personnes visitent notre site », a indiqué Martin Lafrance.

Doté d'un budget de près de 750 000\$, épaulé par des commanditaires et les pouvoirs publics, le 23^e Festivent est le fait de New Rock Productions et de Montgolfière Aventure.



Le Festivent de la Rive-Sud est le plus ancien du genre au Québec.

Jeux mondiaux des policiers et pompiers

Québec 2005

C'EST PARTI!

URGENCE - URGENCE - URGENCE

Venez rencontrer **10 000** policiers, pompiers, agents correctionnels et pompiers provenant de plus de 60 pays

Découvrez la zone 9-1-1

Essayez nos délicieux BBQ, sushi, smoked meat et autres gueuletons!
Boissons alcoolisées vendues sur place!

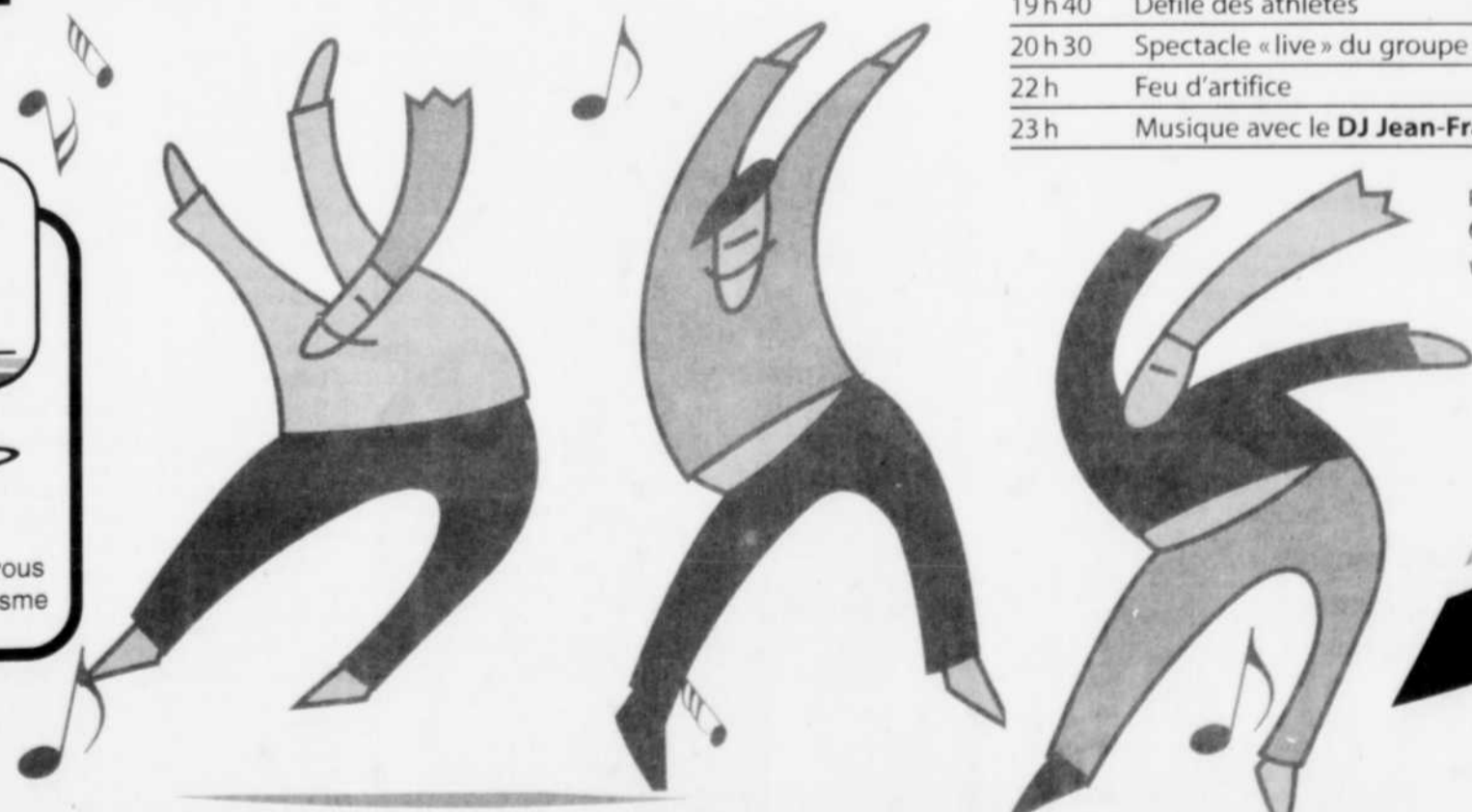
Zone 9-1-1

Sur les plaines d'Abraham



Bell

Bell est fière de vous présenter l'athlétisme (Université Laval)



Pour information :
641-2005
www.quebec2005.com

Leclerc
Biscuits Leclerc félicite la présidente d'honneur, Mme Pascale Blouin

Pour information :
641-2005
www.quebec2005.com

VILLE DE QUÉBEC

Québec

Canada

SIMUNITION

Desjardins

METRO

Bell

La Capitale

AIR CANADA

Bléue

Alex Coulombe ltée

QUÉBEC
VILLE ET RÉGION
TOURISME & CONGRÈS

TVR

TVR

TQS

journal québec

LE MONDE



Les partisans de l'ultraconservateur Mahmoud Ahmadinejad célébraient leur victoire, hier, à Téhéran.

L'élection du nouveau président d'Iran met la communauté internationale sur ses gardes

« Notre grande mission aujourd'hui consiste à édifier une société islamique exemplaire, développée et puissante », a dit Ahmadinejad

TÉHÉRAN (AFP) — L'élection de l'ultraconservateur Mahmoud Ahmadinejad à la présidence iranienne a provoqué une onde de choc hier, la communauté internationale s'inquiétant de ses intentions nucléaires tandis que lui promettait une « société islamique exemplaire, développée et puissante ».

M. Ahmadinejad, quasiment inconnu avant de devenir maire de Téhéran en 2003, a causé la sensation en recueillant vendredi près de 62 % des voix à l'issue de la présidentielle la plus imprévisible sous la République islamique.

M. Ahmadinejad, 49 ans, est le premier laïc à devenir chef de l'exécutif depuis les deux brèves présidences de l'après-Révolution entre 1979 et 1981.

Mais, au lieu de la modération prônée par son concurrent Akbar Hachémi Rafsandjani et après les années de libéralisation sous la présidence Khatami, la République islamique risque de s'engager sur la voie de la radicalisation avec cet ancien des forces spéciales de l'armée idéologique qui prêche un strict respect des valeurs islamiques ainsi que l'intransigeance envers les Occidentaux.

Les États-Unis ont contesté la légitimité du scrutin tandis que les Européens ont répété attendre que Téhéran fournisse les garanties qu'elle ne fabrique pas l'arme nucléaire.

« Notre grande mission aujourd'hui consiste à édifier en Iran une société is-

lamique exemplaire, développée et puissante », a répondu M. Ahmadinejad. Il a aussi estimé que « dans l'après-guerre psychologique en cours, (l'Iran) a mis échec et mat tous ses ennemis par sa large participation ».

Il répliquait au département d'État américain selon qui la consultation a montré un Iran « déphasé par rapport au reste de la région et aux tendances actuelles vers la liberté si visibles en Irak, en Afghanistan et au Liban ».

M. Ahmadinejad a promis la fermeté envers les Occidentaux, en particulier sur le nucléaire, accusant les négociateurs iraniens de « faire marche arrière de 500 km ».

Mais il n'a pas abordé un sujet aussi délicat à l'heure d'un triomphe discret. Le Guide suprême, dont il se réclame, a interdit toute manifestation de rue dans le souci d'éviter les violences après une élection sous haute tension.

M. Ahmadinejad s'est contenté d'apparitions à la télévision. Il a soigné son image d'homme simple, de bon musulman dont le discours populiste a attiré la sympathie des milieux défavorisés. « Je suis très fier que les gens m'aient témoigné leur gentillesse et leur confiance. Au-dessus de cela, il y a l'honneur de rendre service, que ce soit comme maire, comme président ou comme balayeur des rues », a-t-il dit.

« Je demande à Dieu de m'aider à assumer la lourde responsabilité qui m'a été confiée », a-t-il déclaré.

Il a tendu la main à ses adversaires d'hier, alors qu'avec son élection, toutes les forces sont désormais entre les mains des conservateurs.

Le camp de M. Rafsandjani a dénoncé « d'énormes irrégularités » tandis que l'intéressé a violemment dénoncé les conditions de sa défaite. Il s'en est pris au Conseil des gardiens, institution ultraconservatrice qui supervise les élections, et à « ceux qui ont dépensé des centaines de milliards de rials pris sur l'argent du peuple pour me salir, moi et ma famille » (1 SUS=9000 rials).

Après le premier tour, le 17 juin, les adversaires de M. Ahmadinejad ont évoqué des bourrages d'urnes, des achats de voix, des pressions sur les électeurs et la mobilisation en sa faveur de l'armée idéologique et de la milice islamiste.

« Le scrutin s'est déroulé de manière parfaitement propre », a répondu le Conseil des gardiens.

Mohammed Khatami a félicité son successeur, appelant à respecter le verdict des urnes.

« Aujourd'hui, toutes les rivalités doivent se transformer en amitiés, nous appartenons tous à une grande famille qui doit travailler main dans la main à construire un Iran fier », a dit M. Ahmadinejad.

Il a promis de favoriser les compagnies pétrolières nationales dans l'attribution de contrats et d'instaurer plus de « transparence » dans le secteur.

IRAK

La violence fait 40 morts

Bush prévoit « de durs combats » dans les mois à venir

■ BAGDAD (AFP) — La violence a fait près de 40 nouveaux morts en Irak alors que le président américain George W. Bush a réaffirmé hier le soutien des États-Unis au gouvernement irakien, tout en prédisant aux G.I. déployés dans le pays « de durs combats » dans les mois à venir.

À Bagdad, cinq personnes ont été tuées et six autres blessées, dont trois grièvement, par la chute de deux obus hier vers 21 h sur un café populaire du quartier chiite de Choala, a indiqué une source du ministère de l'Intérieur.

À Samarra (120 km au nord de Bagdad), au moins 11 personnes ont été tuées et 20 autres blessées hier après-midi par un attentat suicide à la voiture piégée et l'explosion d'une bombe, selon la police locale.

À Kirkuk (250 km au nord de Bagdad), quatre policiers ont été tués dans la soirée par un attentat suicide à la voiture piégée, a-t-on appris de

sources policières et hospitalières. En outre, une femme et ses deux enfants ont été grièvement blessés par la chute d'un obus sur leur maison, selon une source policière.

D'autre part, selon une source policière, les cadavres de huit policiers ont été retrouvés dans la matinée près de Ramadi (100 km à l'ouest de Bagdad). Tous avaient été enlevés la veille, selon cette source.

Dans la capitale, le corps de Fadel Awda Al-Louabi, membre du conseil municipal dans le quartier chiite de Sadr City, a été découvert après son enlèvement vendredi soir, selon une source du ministère de l'Intérieur.

Dans le « triangle de la mort », région au sud de Bagdad où les bandits et les insurgés font régner la terreur, ce sont les corps de cinq commerçants chiites, disparus il y a deux jours, qui ont été

retrouvés près d'une rivière, selon un parent de deux des victimes. Tous ont été tués d'une balle dans la tête.

Ailleurs dans le pays, quatre personnes ont été tuées dans différentes attaques vendredi soir et hier matin, selon des sources fiables.

MISSION « DIFFICILE »

Aux États-Unis, le président Bush a réaffirmé à la radio le soutien américain au gouvernement irakien, tout en estimant que la mission de l'armée américaine en Irak était « difficile ».

« Notre stratégie militaire est claire : nous allons entraîner les forces

de sécurité irakiennes jusqu'à ce qu'elle puissent défendre leur liberté et protéger leur peuple, puis nos soldats reviendront à la maison avec les honneurs qui leur sont dus », a réaffirmé le président.

« Sur le plan politique, nous allons continuer d'aider les Irakiens à construire les institutions d'une démocratie stable, a-t-il ajouté, la mission de notre pays en Irak est difficile et nous pouvons nous attendre à d'autres durs combats au cours des semaines et des mois à venir ».

M. Bush a reçu vendredi à Washington le premier ministre irakien Ibrahim Al-Jaafari, à quelques jours du premier anniversaire du transfert du pouvoir en Irak, le 28 juin 2004. Depuis l'invasion du pays par les États-Unis en avril 2003, l'armée américaine y a perdu plus de 1700 hommes.

Les États-Unis contestent la légitimité du scrutin

COLOMBIE

25 militaires tués par la guérilla

BOGOTA (AFP) — Vingt-cinq militaires ont été tués, huit blessés et 19 sont portés disparus après deux attaques des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, principale guérilla du pays) aux frontières de l'Équateur et du Venezuela, a annoncé l'armée hier.

Les plus violents affrontements sont survenus à Puerto Asis, dans le départe-

ment de Putumayo (sud), à la frontière avec l'Équateur, où les guérilleros ont attaqué un oléoduc.

Au cours de ces combats sont morts « un sous-officier et 18 soldats, et huit autres ont été blessés », a indiqué un communiqué du général Hernando Alonso.

Les troupes envoyées dans la zone « tentent de rétablir le contact avec une unité composée de deux sous-officiers et de 17 soldats avec lesquels la communication a été rompue », poursuit le texte.

Les militaires n'ont pas précisé les circonstances de cette attaque, mais la police et les Forces aériennes de Colombie (FAC) avaient signalé une of-

fensive des FARC dans cette zone où l'oléoduc transandin a été touché et une embarcation pour le transport des véhicules détruite.

Selon le commandant de la FAC, le général Jorge Lesmez, les troupes régulières ont déclenché une contre-offensive appuyée par des avions et des hélicoptères de combat. « Des combats intenses ont lieu à la frontière avec l'Équateur », a affirmé le général.

Lors d'un autre engagement, à la frontière vénézuélienne (nord-est), six autres militaires ont été tués par la guérilla alors qu'ils tentaient de repousser une attaque ennemie sur la route reliant les municipalités d'Abrego et d'Ocana, dans le département de Santander, selon la même source.

Les affrontements d'hier portent à au moins 87 le nombre de militaires morts dans des circonstances similaires depuis le début de l'année après que les FARC eurent repris leur action armée à la suite d'un repli tactique de deux ans, selon les analystes.

55 ANS APRÈS



De nombreux Coréens se sont rassemblés et recueillis hier pendant une cérémonie marquant le 55^e anniversaire de la fin de la guerre de Corée qui a enlevé la vie à des millions de militaires et de civils.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les socialistes victorieux en Bulgarie

SOFIA (AFP) — L'opposition socialiste (ex-communiste) a remporté hier les élections législatives en Bulgarie mais, avec seulement un tiers des sièges, elle devra chercher des alliés au Parlement pour former le gouvernement qui fera entrer le pays dans l'Union européenne (UE) en 2007.

Le Parti socialiste (PSB), héritier du Parti communiste qui a gouverné le pays pendant 45 ans, a obtenu 31,44 % des voix, selon des décomptes officiels portant sur 64 % des suffrages exprimés et publiés hier soir par la Commission électorale centrale à Sofia.

Ce résultat lui garantit 83 des 240 sièges de la prochaine *Narodno sabranie* (assemblée nationale), selon l'institut spécialisé MBMD.

« Nous sommes prêts à engager immédiatement des consultations avec toutes les forces politiques démocratiques pour garantir la stabilité politique du pays », a déclaré le chef du PSB, Sergueï Stanichev, 39 ans, en revendiquant la victoire devant la presse.

Interrogé s'il pourrait constituer une « grande coalition » avec le Mouvement national Siméon II (MSN II), le parti du premier ministre sortant Siméon de Saxe-Cobourg-Gotha, qui n'a réuni que 21,11 % des voix (52 sièges, selon MBMD), il a répondu : « Nous ferons le nécessaire pour que la Bulgarie ait un gouvernement stable ».

La formation de cette « grande coalition » a été évoquée par plusieurs responsables politiques, dont l'ex-roi Siméon II. « Plus le prochain gouvernement sera large, mieux cela vaudra », a-t-il déclaré à des journalistes.

Auparavant, son ministre des Finances, Milen Velchev, avait estimé qu'une alliance de gouvernement entre le MSN II et le PSB, « où le premier ministre sortant serait reconduit dans



Le nouveau premier ministre, Sergueï Stanichev

ses fonctions, est la seule solution pour éviter un blocage » institutionnel.

Le vice-président du PSB, Roumen Petkov, s'était pour sa part dit « prêt à des consultations » pour former un gouvernement « socialement responsable ».

« Avec ces résultats, il n'est même pas question de (M.) Stanichev comme premier ministre », a estimé Andreï Raitchev, de l'institut Gallup. « Il peut tout au plus espérer former une coalition avec le MSN II, mais il perdrait alors l'initiative », a-t-il ajouté.

S'ils parviennent à former un gouvernement, les « rouges » du PSB, qui se sont engagés à créer 240 000 emplois en quatre ans, devront mettre rapidement en chantier les réformes exigées par la Commission européenne pour ne pas compromettre l'entrée des huit millions de Bulgares dans l'UE, estiment les observateurs.

La dernière croisade

NEW YORK — Quand on voit Billy Graham ces jours-ci, on pense à feu Jean-Paul II. Atteint de la maladie de Parkinson (et d'un cancer de la prostate), le célèbre évangéliste, âgé de 86 ans et chaque jour plus faible, continue à prêcher, jusqu'à son dernier souffle.

Cette fin de semaine, Billy Graham est à New York, où il complètera ce soir sa 147^e « croisade », un de ces rassemblements religieux de masse qui font sa renommée depuis plus de 50 ans. Une croisade qui, de son propre aveu, sera sans doute sa dernière. « J'attends la mort avec une grande impatience, a-t-il dit mardi dernier lors d'une conférence de presse au Rockefeller Center. J'attends de voir Dieu en face. Cela peut arriver n'importe quand. »

Quand il en aura fini, cet homme charismatique à la voix de stentor aura prêché en personne à plus de 200 millions d'auditeurs dans le monde, les invitant à rejoindre la famille de Dieu, à accepter le message de l'Évangile, à renaitre à la foi. Vendredi soir, dans le parc de Corona-Flushing Meadows (Queens), ils étaient 70 000 à entendre son sermon — beaucoup de jeunes, des Noirs, des Blancs, des Asiatiques.

« La priorité pour notre monde aujourd'hui est de transformer la nature humaine, afin que nous puissions aimer et non détester », a déclaré Billy Graham, s'en tenant à son discours traditionnel, caractérisé par sa simplicité (ses détracteurs parlent de simplisme).

À la fin, Graham a lancé son appel calme et impérieux à la conversion. « Venez », a-t-il dit à la foule. Et des centaines de personnes sont venues au pied de l'autel, acceptant Jésus comme leur sauveur.

En voyant Billy Graham, on pense au Saint-Père pour une autre raison. Au fil des ans, le pasteur est devenu en quelque sorte le pape des protestants évangéliques, dont l'influence n'a jamais été aussi grande aux États-Unis. Confident de tous les présidents américains depuis Dwight Eisenhower, Billy Graham est le « pasteur de l'Amérique », celui à qui on fait appel pour mener la prière lors de la cérémonie d'investiture d'un président ou lors d'une tragédie nationale, comme le 11 septembre 2001.

« Il a semé une graine dans mon âme », a déclaré George W. Bush en parlant de sa fameuse conversation avec Billy Graham en 1985. À la suite de cet entretien, Bush a arrêté de boire et s'est converti, devenant *born again*, comme plus de 30 % des Américains. Merci Billy Graham ?

Malgré son amitié avec l'occupant de la Maison-Blanche, Billy Graham ne s'identifie pas à la droite religieuse aux États-Unis. Dans ses sermons comme dans ses entrevues, il évite la propagande électorale. C'est d'ailleurs un des facteurs importants de sa popularité et de sa longévité.

Son ascension aura été irrésistible. Dès les années 40, ce fils du Sud, au style enflammé, parcourt les États-Unis en prêchant. En 1949, il devient une *star* nationale en tenant une croisade à Los Angeles, où il éblouit par son charisme le magnat de la presse William Hearst, dont les journaux loueront son action.



Cette fin de semaine, Billy Graham est à New York, où il complètera ce soir sa 147^e « croisade », un de ces rassemblements religieux de masse qui font sa renommée depuis plus de 50 ans.

En 1954, il passe au rang de *star* internationale en lançant, à Londres, une croisade géante, sa première en Europe. D'autres suivront sur tous les continents, où il exportera la culture de la conversion, qui est celle de sa région natale.

Dans les années 60, son impact ne sera pas seulement religieux. En ouvrant ses croisades aux minorités raciales, il désavoue la ségrégation en vigueur dans le Sud en général et au sein de l'Église baptiste en particulier. Dans les années 80, il fait oublier son anticommunisme primaire des années 50 en se rendant en U.R.S.S., en pleine guerre froide.

Malgré son prestige, il n'échappe pas toujours à la controverse. Au plus fort de la crise du Watergate, il accepte de célébrer la messe de Noël à la Maison-Blanche, une décision que lui reprocheront plusieurs critiques du président. En compagnie de Nixon, il tient même des propos antisémites, pour lesquels il s'excusera plus tard.

Et voici Billy Graham à New York, ville séculaire par excellence. En choisissant pour sa dernière croisade la capitale des médias américains, le pasteur s'assure d'un maximum de publicité. Mais ce ne serait pas son motif principal. En conférence de presse, il a invoqué comme raisons l'unique diversité ethnique de la ville et son besoin de spiritualité pour panser les blessures du 11 septembre.

« New York n'est pas seulement au croisement des peuples du monde, elle est aussi au croisement de tous les problèmes du monde, a-t-il dit. Je pense qu'il est impossible de trouver un problème social majeur ailleurs qui ne soit pas aussi ici. »

Son fils et successeur désigné, Franklin, est à ses côtés à New York. Âgé de 52 ans, il n'a pas l'approche consensuelle de son père. Quand Billy promet le paradis à tous, chrétiens ou pas, Franklin se fait remarquer en décrivant l'Islam comme « une religion du Mal », en soutenant la guerre en Irak ou en condamnant les unions homosexuelles.

Aussi la dernière croisade de Billy Graham marque-t-elle peut-être la fin aux États-Unis d'un évangélisme plus tolérant des différences, plus ouvert sur le monde.

TSUNAMIS

Des centaines de millions inutilisés pour les victimes

(La Presse) — Des centaines de millions de dollars recueillis par les Nations unies à la suite d'un appel de fonds lancé en janvier pour répondre aux besoins les plus pressants des victimes du tsunami du 26 décembre 2004 demeurent inutilisés.

Une porte-parole du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) à New York, Kristen Knutson, a indiqué que 321 millions US avaient été dépensés à ce jour par les agences onusiennes dans les pays touchés.

Les donateurs, tant privés que publics, ont versé jusqu'à maintenant 1,02 milliard \$ en réponse à cet appel censé couvrir la période de six mois se terminant fin juin.

L'appel de fonds lancé par OCHA, qui a demandé 1,26 milliard \$, comprenait une liste précise d'opérations humanitaires à financer (approvisionnement en eau, nourriture, premiers soins, aide psychologique, etc.) et de leur coût.

L'argent est acheminé à des agences onusiennes comme l'UNICEF ou le Programme alimentaire mondial (PAM), ou encore à des ONG dûment mandatées pour effectuer des opérations.

Une porte-parole du PAM, Margaret Carrington, a indiqué que l'organisation avait utilisé à ce jour 49 % des fonds de 237 millions \$ reçus à la suite de l'appel de janvier.

ÉVALUATION EXAGÉRÉE ?

M^{me} Carrington souligne que les dépenses engagées jusqu'à maintenant ont permis de répondre efficacement aux besoins alimentaires de quelque 1,8 million de personnes. Il semble, dit-elle, que l'évaluation du coût des opérations humanitaires d'urgence qui a été faite dans les jours suivant le tsunami était donc exagérée. L'ampleur de la catastrophe, qui a touché une douzaine de pays, a fait en sorte



Un réfugié du tsunami

qu'il était difficile d'avoir une idée exacte de la situation.

Dans les jours suivant le tsunami, OCHA a dépêché dans les pays touchés une centaine d'évaluateurs spécialisés pour dresser le tableau des besoins, mais ils ont été forcés de travailler dans des circonstances difficiles, avec des délais très serrés, confirme Christelle Loupforest, chargée des liens avec les donateurs pour l'organisation.

M^{me} Loupforest ajoute que l'ampleur des dommages, tant humains que matériels, a freiné le travail des agences onusiennes. À titre indicatif, elle relève que plusieurs des administrateurs locaux qui servent d'intermédiaires dans les opérations d'urgence ont été tués. Dans des régions comme Aceh, en Indonésie, les infrastructures routières ont été carrément emportées sur de longs tronçons, ce qui a compliqué les opérations.

OCHA, dit-elle, a décidé en mai de prolonger de six mois la période d'opérations humanitaires pour répondre aux besoins élémentaires des populations touchées. « Nous sommes dans une phase transitoire. S'il reste de l'argent à la fin des opérations humanitaires, il sera consacré aux opérations de reconstruction. Il n'y aura pas d'argent qui va disparaître », assure Kristen Knutson.



Richard Hétu

Collaboration spéciale

L'armée israélienne arrête 14 membres du Jihad islamique

■ JÉRUSALEM — L'armée israélienne a indiqué avoir arrêté 14 activistes présumés du mouvement radical palestinien Jihad islamique dans la nuit de vendredi à hier en Cisjordanie, après la mort d'un colon juif de 17 ans dans une attaque palestinienne. La majorité des activistes ont été arrêtés dans des localités proches de Ramallah et dans des villages proches de Hébron, a indiqué un porte-parole militaire, ajoutant qu'il s'agissait de personnes recherchées. Plus de 70 membres du Jihad islamique ont été arrêtés cette semaine par l'armée israélienne en Cisjordanie. AFP

NOUVEAU PROJET MAISON (MODÈLE) DE VILLE À VISITER

Le Plateau d'Antan
Site exceptionnel

Reprise de bail
Négociation d'échange
Livraison en juin 2005

BUREAU DES VENTES
5704, boul. Saint-Jacques
Angle Lebourgneuf **843-7852**

Desjardins
Caisse Desjardins
de Sainte-Foy

Ameublement de bureau réusiné

Mêmes finis, produits et qualité !

La différence ?

Le coût



Teknion • Steelcase • Artopex • Boulevard • Etc.
Québec 418 933-8777
www.reseaub.com

festival international de jardins métis

jardins de métis / reford gardens
6^e édition
du 24 juin au 2 octobre 2005
jardins performance conférence

200, route 132, Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
(418) 775-2222 www.jardinsmetis.com

C'est la fête à Martin venez fêter avec nous !

PLEIN DE SURPRISES • DES OFFRES SPECTACULAIRES DURANT TOUT LE MOIS DE JUIN

QUAND TOUT EST CLAIR...

ACCENT GS 2005 LOCATION À PARTIR DE **175\$*** Par mois/60 mois

0\$ COMPTANT 0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ Frais d'acquisition de 350\$ INCLUS Transport et préparation INCLUS

C'EST CLAIR QUE VOUS FAITES UNE BONNE AFFAIRE !

LESSARD HYUNDAI

HYUNDAI Va de l'avant GARANTIE 5-5-5

623-5471 PIÈCES ET SERVICE OUVERT LE SOIR JUSQU'À 21 H 659, boul. St-Joseph, Québec. Entre Pierre-Bertrand et Laurentien

GARANTIE COMPLÈTE DE HYUNDAI SANS FRANCHISE **24 heures, comprenant : livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit.

Photo à titre indicatif seulement. * Paiements de location basés sur un contrat de 60 mois pour l'ACCENT GS 2005 à partir de 175\$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 60 mois est de 10 500\$. Aucun comptant, aucun dépôt de sécurité requis, transport et préparation inclus, frais d'acquisition de 350\$ reliés au contrat de location pour les modèles 2005 inclus. Taxes et immatriculation en sus. Couleurs d'extérieur au choix. Financement au détail disponible à un taux de 0% jusqu'à 72 mois. Détails complets chez le concessionnaire. Kilométrage annuel de 20 000 km. 10¢ par kilomètre additionnel. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont en sus. Option d'achat au terme de la location. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sujet à l'approbation du crédit. Véhicules en inventaire seulement. Offre d'une durée limitée avec livraison d'ici au 30 juin 2005.

SANTÉ



NUTRITION

Une autre raison de manger des fruits et des légumes

Des chercheurs viennent de démontrer un lien entre la consommation de jus de fruits et de légumes et les risques d'Alzheimer.

Cette bonne nouvelle a été diffusée à l'occasion de l'ouverture de la première conférence sur la prévention de la démence, organisée à Washington par l'Association de la maladie d'Alzheimer.



Jacinthe Côté

Collaboration spéciale

L'étude dirigée par Amy Borenstein, professeure au département d'épidémiologie et de biostatistiques du Collège de la santé publique de l'Université de la Floride, indique que les personnes âgées qui consomment du jus au moins trois fois par semaine sont moins à risque de souffrir d'Alzheimer que celles qui en consomment moins d'une fois par semaine.

TROUVER L'ENNEMI

Tout porte à croire que cette maladie serait causée par l'accumulation de radicaux libres dans le cerveau. Ces composés réactifs auxquels le corps est exposé quotidiennement, peuvent provenir de sources diverses.

Ils émanent naturellement des activités métaboliques et immunitaires du corps. Chaque fois qu'une cellule produit de l'énergie à partir des composantes de la nourriture ingérée, cela génère des radicaux libres.

Le système de défense immunitaire en produit aussi pour lutter contre les infections bactériennes. Les radicaux libres servent à attaquer et détruire les bactéries.

Aujourd'hui, l'environnement est également devenu une importante source de radicaux libres. La pollution atmosphérique, les rayons ultraviolets et certains métaux lourds et déchets toxiques regorgent de ces composés réactifs. Et des radicaux libres émanent aussi de la fumée de tabac.

Heureusement, on peut se prémunir de leurs effets néfastes en consommant beaucoup d'aliments riches en composés qui ont des propriétés antioxydantes.

FRUITS ET LÉGUMES À CONSOMMER

Des chercheurs à l'Université Tufts ont mis au point une méthode pour mesurer le pouvoir antioxydant des aliments. À partir des résultats obtenus et exprimés en unités de CARO (pour capacité d'absorbance des radicaux libres), ils ont identifié les fruits et les légumes les plus riches en antioxydants.

Les fruits qui renferment le plus haut taux d'antioxydants sont, en ordre décroissant, les pruneaux séchés, les raisins secs, les bleuets, les mûres, les canneberges, les fraises, les framboises, les prunes, les avocats, les oranges, les raisins rouges et les cerises.

Le cresson, l'ail, le chou vert, l'épinard, l'asperge, le chou de Bruxelles, le germe de luzerne, le brocoli, la betterave et le poivron rouge sont les légumes qui ont la concentration d'antioxydants la plus élevée.

On attribue le caractère antioxydant de ces aliments à leur riche teneur en vitamine C, caroténoïdes, flavonoïdes, composés phénoliques, terpenoïdes et resvératrol.

RECETTES À ESSAYER

Puisque ce sont les jus de fruits et de légumes qui volent la vedette cette semaine, voici des suggestions de recettes à essayer.

On peut se préparer un bon jus vert en mettant en purée un gros chou kale haché, deux pommes hachées, un citron avec son écorce haché et une tasse d'eau. Cette mixture doit toutefois être filtrée avant d'être consommée et donne trois à quatre portions. Cette recette est tirée du livre *Cuisinons sans cuisson*, de Sergui et Valya Boutenko (Éditions Jalinis, 2003).

Pour un jus paradisiaque, il suffit de mettre en purée une grosse banane, une tasse de fraises, une mangue coupée, une tasse de jus de canneberge et une tasse de glaçons. Cette recette, tirée du livre de Daniel A. Nadeau et d'Anne Underwood, intitulé *Vivez les couleurs dans votre assiette* (Éditions de l'Homme, 2004), donne trois portions.

Le lait et le yogourt peuvent également être utilisés pour rendre la texture du jus plus onctueuse. D'ailleurs, dans son livre *Le Guide de l'alimentation saine et naturelle* (Éditions Maxam, 1987), Renée Frappier suggère de mélanger une tasse de baies, une tasse de yogourt, une tasse de lait et une cuillerée à soupe de miel pour obtenir la boisson préférée des enfants.

Pour ceux qui aiment les boissons rafraîchissantes, voici une recette de mon cru. On prend une banane congelée, une tasse de fruits des champs congelés (fraises, framboises, bleuets, etc.) que l'on broie avec une tasse de son jus de fruits préféré. Avis aux aventureux, dans *Cuisinons sans cuisson*, on recommande d'ajouter un demi-avocat à un mélange semblable.

Il existe beaucoup d'autres recettes de jus de fruits et de légumes, mais plusieurs d'entre elles nécessitent l'usage d'un extracteur à jus. Pour l'avoir essayé et lavé durant une courte période de temps, je recommande d'emprunter celui d'un ami ou du voisin avant d'en faire l'achat.

Ceux qui préfèrent boire un jus sans faire d'efforts peuvent profiter de l'extraordinaire variété de jus offerte dans les magasins d'alimentation. Certains sont mélangés à de la pulvé de mangue, de kiwi ou de banane, ce qui rend leur texture plus onctueuse. D'autres sont additionnés d'huile de lin (pour les gras oméga-3) ou d'algues (pour les vitamines du complexe B). Peu importe le jus, l'important est de vérifier qu'il n'est pas sucré avec du sucre ou du sirop de maïs riche en fructose.

Avec les jus, comme pour toute chose, il faut se rappeler que la modération à bien meilleur goût. Les jus sont une excellente source d'antioxydants, mais consommés en excès, ils peuvent aussi devenir une source importante de calories. Ceux qui les aiment trop, devraient les diluer avec de l'eau, dans une proportion de une pour trois.

L'auteur de cette chronique hebdomadaire est membre de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec. Une fois par mois, la chronique nutrition porte sur vos questions et commentaires. Adressez-les à : Chronique nutrition La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, QC H2Y 1K9, ou par courriel à : questiondenutrition@hotmail.com



Des chercheurs viennent de démontrer un lien entre la consommation de jus de fruits et de légumes et les risques d'Alzheimer.

ALZHEIMER

Facteur de prédiction précoce identifié

LAURAN NEERGAARD
Associated Press

■ WASHINGTON — Un simple changement de l'hippocampe, une région impliquée dans la mémoire, semble être un élément prédictif de la maladie d'Alzheimer, près de neuf ans avant l'apparition des premiers symptômes, selon les travaux de scientifiques américains présentés lors de la première conférence sur la prévention de cette neuropathologie.

Un scanner cérébral a été réalisé sur des personnes d'âge moyen et d'autres plus âgées, toutes en bonne santé. Les chercheurs ont découvert que l'utilisation d'une quantité d'énergie inférieure à la normale dans la partie du cerveau baptisée hippocampe était un facteur prédictif fiable de la survenue d'une maladie d'Alzheimer ou

d'un trouble de la mémoire dans 85% des cas.

« Nous venons de découvrir le facteur prédictif le plus précoce », a déclaré la responsable de l'équipe, Lisa Mosconi, de l'École de médecine de l'Université de New York.

« L'hippocampe semble être la toute première région touchée. »

Mais il est encore trop tôt pour proposer un PET scan (scanner sophistiqué) comme facteur de prédiction de la maladie d'Alzheimer. Cette découverte doit être confirmée.

De plus se posent d'importantes questions d'ordre éthique, la maladie d'Alzheimer ne bénéficiant à l'heure actuelle d'aucun traitement.

La découverte peut toutefois conduire à la mise au point d'un traitement qui retarderait le début de cette maladie dégénérative. La maladie d'Alzheimer touche 4,5 millions de personnes aux États-Unis, et ce chiffre pourrait atteindre 14 millions à l'horizon 2050, selon les estimations.

« C'est enthousiasmant de pouvoir parler de prévention, une chose impensable il y a encore 10 ans », a confié à l'occasion de cette conférence William Thies, directeur scientifique de l'Association Alzheimer.

D'autres études font apparaître que, chez les adultes dont les parents sont atteints d'une maladie d'Alzheimer, l'hippocampe est moins actif que chez les personnes indemnes de ce risque familial.

Pour vérifier la validité de ces informations, l'Institut national du vieillissement vient de lancer une étude dont l'objectif est de réaliser un scanner à 800 Américains âgés et d'y détecter des signes précoces de la maladie.

nombre d'autres maladies du système immunitaire.

Un essai clinique conduit pendant six mois avec l'IVIG sur un très petit nombre de malades a entraîné une baisse de 45% en moyenne de leur taux de peptide bêta amyloïde, a précisé le Dr Marc Weksler, professeur de médecine à l'Université Wright.

Une autre approche présentée par la Dr Suzanne Craft, de l'École de médecine de l'Université de Virginie, se concentre sur les sécrétions anormales d'insuline qui réduisent le niveau de cette hormone essentielle pour l'équilibre chimique du cerveau.

L'administration intranasale d'insuline qui va ainsi directement dans le cerveau a montré une amélioration de la mémoire chez des personnes au premier stade d'Alzheimer ou souffrant de légers troubles cognitifs.

Enfin, une équipe de chercheurs japonais de l'Université de Tsukuba, dirigée par le professeur Hideaki Soya, a montré qu'une série d'exercices physiques quotidiens a permis après un an une nette amélioration de la mémoire chez 70% des participants.

Première pilule raciale autorisée aux É.-U.

WASHINGTON (AP) — Son utilisation sera recommandée uniquement aux Noirs américains, et c'est une première aux États-Unis. Les autorités sanitaires américaines ont autorisé à la vente la pilule BiDiL, utilisée pour les problèmes cardiaques, spécifiquement pour ce groupe de la population. L'Agence américaine du médicament (FDA) a qualifié l'autorisation d'avancée vers « la promesse d'une médecine personnalisée ».

Des experts médicaux se sont élevés contre cette décision qui ouvre la voie à une médecine raciale.

« Il existe de très nombreux experts qui affirment que la distinction de catégories (raciales) pourrait n'avoir de sens que selon des critères sociaux, et non biologiques, et baser des décisions médicales sur ces catégories peut être problématique », a averti le Dr David Magnus, directeur du Centre d'éthique biomédicale de Stanford.

Mais selon la FDA qui se base sur les premiers essais de la BiDiL, le médicament procure ses bienfaits aux patients Noirs et non au reste de la population.

« Les informations fournies à la FDA ont clairement démontré que les Noirs souffrant de problèmes cardiaques ont désormais une option supplémentaire et efficace pour se soigner », a déclaré Robert Temple, un responsable de la FDA. « Nous espérons découvrir à l'avenir des caractéristiques permettant d'identifier des personnes de n'importe quelle race, susceptibles d'être aidées par la BiDiL », a-t-il ajouté.

La BiDiL a permis une réduction de 43% des morts par arrêt cardiaque pour les patients Noirs sous traitement, selon une dernière étude.

Anticorps, plantes chinoises et exercice contre la maladie

WASHINGTON (AFP) — Cocktail d'anticorps, concoction de plantes chinoises et exercices physiques figurent parmi les thérapies expérimentales prometteuses contre la maladie d'Alzheimer qui frappe des millions de personnes âgées dans le monde, selon des études présentées cette semaine à Washington.

Le Dr Steven DeKosky, directeur du centre de recherche sur Alzheimer à l'Université de Pittsburgh, en Pennsylvanie, s'est déclaré « très encouragé de voir qu'une diversité d'approches pour traiter cette maladie montrent un certain degré de succès ».

« L'urgence à mettre au point des traitements plus efficaces pour traiter l'Alzheimer — dont la cause reste inconnue — exige que nous explorions toutes les voies possibles », a-t-il ajouté devant le premier congrès interna-

tional sur la prévention de la démence qui se tenait à Washington.

TRAITEMENTS

Plusieurs de ces traitements ciblent surtout la peptide bêta amyloïde, une petite protéine anormale qui paraît responsable de l'accumulation de plaques grasses (peptides) sur les membranes des cellules nerveuses qui les détruiraient en les étouffant.

« La grande majorité des chercheurs pensent que si l'on éliminait le bêta amyloïde, l'Alzheimer battrait en retraite », a de son côté commenté le Dr William Thies, un des responsables de l'Association américaine de lutte contre cette maladie, une dégénérescence irréversible du système nerveux central.

Deux nouvelles armes expérimentales, actuellement testées contre le bê-

ta amyloïde, ont été jugées encourageantes à Washington. Il s'agit du Flurizan, un dérivé de l'anti-inflammatoire Flurbiprofen, de la firme de biotechnologie américaine Myriad Genetics, qui a débuté un essai clinique de phase III en janvier.

Cette nouvelle molécule agit en réduisant le taux de l'amyloïde dans le cerveau dont une accumulation est toujours présente à un stade avancé de la maladie d'Alzheimer. Cette maladie frappe quelque 18 millions de personnes dans le monde dont 4,5 millions d'Américains, selon des statistiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La seconde thérapie prometteuse est la Globuline immunisée intraveineuse (IVIG), un cocktail d'anticorps provenant du sang de donneurs, et qui a déjà fait ses preuves dans un certain

L'EST ET LA CÔTE-NORD

HAVRE DU RUISSEAU LEBLANC, À CAPLAN

Restauratrice... de quai

Ottawa réclame à la propriétaire d'un restaurant 150 000 \$ pour réparer un quai

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ CAPLAN — La propriétaire du restaurant Café du havre, à Caplan, Laurie Bishop, doit fermer son commerce parce que le propriétaire du fond de terrain où est situé son établissement, le ministère fédéral des Pêches et des Océans, exige qu'elle assume les travaux de réparation d'un quai, évalués à 150 000 \$ par cet organisme gouvernemental.

Pêches et Océans possède une partie des infrastructures portuaires du havre du ruisseau Leblanc, et la totalité du fond de terrain. M^{me} Bishop possède une partie du quai à l'est de son commerce, une rampe de mise à l'eau de bateau, son restaurant, et la partie visible du quai qui le soutient.

Le quai du ruisseau Leblanc a été négligé depuis 1993

« Je ne mets pas en doute le fait que je sois propriétaire du quai sous le restaurant, mais je déplore que l'état général du quai du ruisseau Leblanc soit si mauvais, qu'il n'ait pas été entretenu depuis 1993, et que l'attitude de Pêches et Océans Canada ne soit pas plus conciliante à l'endroit des gens qui font vivre l'économie régionale et des usagers des quais », dit M^{me} Bishop.

SANS MOT DIRE

N'eût été de son intérêt pour un projet de revitalisation de ce secteur, cette Américaine débarquée en Gaspésie en 1987 aurait appris en avril ou en mai que son restaurant ne peut ouvrir en juin.

Elle a commencé à s'inquiéter en novembre 2004, après avoir joint un comité de Caplan intéressé à la revitalisation du havre du ruisseau Leblanc, un lieu couru par les touristes et la population locale.

« J'ai commencé à poser des ques-

tions en novembre, mais un fonctionnaire de Travaux publics Canada, Daniel Arsenault, m'a dit de ne pas m'inquiéter, que les infrastructures étaient correctes pour quelques années. Mais dans un rapport daté du 11 janvier 2005, sur lequel il a travaillé mais qu'il ne signe pas, il est mentionné que des travaux de 150 000 \$ sont nécessaires maintenant, dont 87 500 \$ pour la démolition et la reconstruction du caisson de bois situé sous le restaurant. Je venais de construire une terrasse de 5000 \$ à cet endroit », lance Laurie Bishop, d'autant plus frustrée qu'Ottawa nage dans les surpluses.

En sept ans, elle a donné du travail à 100 personnes au Café du havre, en plus d'investir 250 000 \$ pour l'achat du bâtiment et pour des améliorations.

« Ce sont 15 emplois qui s'envolent, des étudiants qui payaient leur cégep et leur université avec ce travail. Ce sont aussi des retombées de près de 200 000 \$ par année pour le secteur du ruisseau Leblanc qui s'envolent », dit-elle.

DÉPLORABLE

Le maire de Caplan, Doris Boissonnault, trouve déplorable que Pêches et Océans ait transféré une partie du quai au propriétaire du Café du havre. « C'était une façon de se débarrasser de leurs responsabilités. » Sa municipalité et le village voisin de Saint-Siméon tentent quand même d'en arriver à un arrangement avec le ministère, pour que des quais sécuritaires leur soient cédés en marge du projet de revitalisation, qui comprend une marina.

L'état des infrastructures fédérales soulève la colère au-delà de la baie des Chaleurs. Les gens de Grande-Vallée, du côté nord de la Gaspésie, ont eu la mauvaise surprise de voir Pêches et Océans Canada écloquer le quai du village en 2004 en raison de son piètre état.

UN FREIN

Cette situation met un frein au développement touristique, tant pour les usagers que pour l'aspect visuel.

Le porte-parole de Pêches et Océans, Jacques Lavigne, signale

que ce n'est pas de gaieté de cœur que son ministère ferme des quais, mais il rappelle que plus de 200 quais québécois ont été transférés à des autorités locales lors de la première vague de cession. « Notre budget de

désaisissement (transfert) n'est que de 1,5 million \$ par an pour le Canada », dit-il.

À un autre niveau d'infrastructures, Transport Canada et Travaux publics Canada ont tellement négligé

l'entretien des quais des Escoumins et de Trois-Pistoles que le service de traversier privé entre ces deux localités est suspendu en 2005, ce qui prive au moins 25 personnes de leur emploi.

VILLE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Arrondissement de la Cité

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES, AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM - RÉGLEMENT MODIFIANT LE RÉGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT LA CITÉ SUR LE ZONAGE ET L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 512-I-112.04 (rue Bigouette).

1. Adoption du projet

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 21 juin 2005 le Conseil d'arrondissement La Cité a adopté le 21 juin 2005 un projet de Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement La Cité sur le zonage et l'urbanisme relativement à la zone 512-I-112.04, R.A.1V.Q.61.

Ce projet de R.A.1V.Q.61 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet de demandes de la part des personnes intéressées de la zone 512-I-112.04 et des zones contiguës à celle-ci, afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et à la Charte de la Ville de Québec. Les renseignements permettant de déterminer quelles dispositions du projet sont susceptibles d'approbation référendaire peuvent être obtenus au bureau du secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement La Cité aux heures normales de bureau.

2. Description de la zone visée

La zone visée 512-I-112.04 est formée à l'intérieur d'un îlot délimité par les rues Bigouette et Père-Lacombe et la rivière Saint-Charles du district électoral Saint-Sauveur de l'arrondissement La Cité. L'illustration de la zone visée et des zones contiguës peut être consultée au bureau du secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité, aux heures normales de bureau.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau du secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité, au 399, rue Saint-Joseph Est, au plus tard le huitième (8^e) qui suit celui de la publication du présent avis, soit le lundi 4 juillet 2005, à 16h;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

4. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau du secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité, aux heures normales de bureau.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le projet de règlement R.A.1V.Q.61 peut être consulté au bureau du secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité, situé au 399, rue Saint-Joseph Est, Québec, du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30 et une copie du résumé du projet peut aussi être obtenue sans frais par toute personne qui en fait la demande.

Donné à Québec, ce 25 juin 2005.

Le secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité, Jacques Vallée

Arrondissement de la Cité

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES, AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM - RÉGLEMENT MODIFIANT LE RÉGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT LA CITÉ SUR L'APPROBATION DE PLANS DE CONSTRUCTION ET DE L'OCCUPATION DE BÂTIMENTS SUR LES LOTS 1 212 924, 2 338 751 ET 2 338 752 DU CADASTRE DU QUÉBEC RELATIVEMENT À DE NOUVEAUX PLANS À L'ÉGARD DE LA ZONE 302-PR-129.08 (avenue Wilfrid-Laurier).

1. Adoption du projet

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 21 juin 2005 le Conseil d'arrondissement La Cité a adopté le 21 juin 2005 un projet de Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement La Cité sur l'approbation de plans de construction et de l'occupation de bâtiments sur les lots 1 212 924, 2 338 751 et 2 338 752 du cadastre du Québec, relativement à de nouveaux plans, district électoral Samuel-De Champlain, R.A.1V.Q.74.

Ce projet de règlement R.A.1V.Q.74 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet de demandes de la part des personnes intéressées de la zone 302-PR-129.08 et des zones contiguës à celle-ci, afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et à la Charte de la Ville de Québec. Les renseignements permettant de déterminer quelles dispositions du projet sont susceptibles d'approbation référendaire peuvent être obtenus au bureau du secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement La Cité aux heures normales de bureau.

2. Description de la zone visée

La zone visée 302-PR-129.08 est formée à l'intérieur d'un îlot délimité par les avenues Wilfrid-Laurier et George-VI du district électoral Samuel-De Champlain de l'arrondissement La Cité. L'illustration de la zone visée et des zones contiguës peut être consultée au bureau du secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité, aux heures normales de bureau.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau du secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité, au 399, rue Saint-Joseph Est, au plus tard le huitième (8^e) qui suit celui de la publication du présent avis, soit le lundi 4 juillet 2005, à 16h;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

4. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau du secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité, aux heures normales de bureau.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le projet de règlement R.A.1V.Q.74 peut être consulté au bureau du secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité, situé au 399, rue Saint-Joseph Est, Québec, du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30 et une copie du résumé du projet peut aussi être obtenue sans frais par toute personne qui en fait la demande.

Donné à Québec, ce 25 juin 2005.

Le secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité, Jacques Vallée

Arrondissement de la Cité

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES, AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM - RÉGLEMENT MODIFIANT LE RÉGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT LA CITÉ SUR LE ZONAGE ET L'URBANISME RELATIF AU TERRITOIRE DE L'ANCIENNE VILLE DE QUÉBEC RELATIVEMENT À LA VENTE EXTERIEURE COMPLÉMENTAIRE À UN USAGE DE CULTE DANS LA ZONE 117-PR-129.42 (Église Saint-Sacrement).

1. Adoption du projet

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 21 juin 2005 le Conseil d'arrondissement La Cité a adopté le 21 juin 2005 un projet de

Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement La Cité sur le zonage et l'urbanisme relatif au territoire de l'ancienne Ville de Québec relativement à la vente extérieure complémentaire à un usage de culte dans la zone 117-PR-129.42, R.A.1V.Q.75.

Ce projet de règlement R.A.1V.Q.75 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet de demandes de la part des personnes intéressées de la zone 117-PR-129.02 et des zones contiguës à celle-ci, afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et à la Charte de la Ville de Québec. Les renseignements permettant de déterminer quelles dispositions du projet sont susceptibles d'approbation référendaire peuvent être obtenus au bureau du secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement La Cité aux heures normales de bureau.

2. Description de la zone visée

La zone visée 117-PR-129.42 est formée à l'intérieur d'un îlot délimité par les avenues du Père-Pelletier, Saint-Sacrement, du chemin Sainte-Foy et de la falaise du district électoral Saint-Sacrement de l'arrondissement La Cité. L'illustration de la zone visée et des zones contiguës peut être consultée au bureau du secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité, aux heures normales de bureau.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau du secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité, au 399, rue Saint-Joseph Est, au plus tard le huitième (8^e) qui suit celui de la publication du présent avis, soit le lundi 4 juillet 2005, à 16h;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

4. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau du secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité, aux heures normales de bureau.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le projet de règlement R.A.1V.Q.75 peut être consulté au bureau du secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité, situé au 399, rue Saint-Joseph Est, Québec, du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30 et une copie du résumé du projet peut aussi être obtenue sans frais par toute personne qui en fait la demande.

Donné à Québec, ce 25 juin 2005.

Le secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité, Jacques Vallée

Arrondissement de la Cité

AVIS DE PROMULGATION

Avis public est, par la présente, donné :

1. Que, lors d'une séance ordinaire du Conseil d'arrondissement La Cité tenue le 21 juin 2005, le conseil d'arrondissement a adopté le règlement suivant :

R.A.1V.Q.77 Règlement modifiant le Règlement sur la fermeture de la rue Couillard et de la rue de l'Église à certaines périodes relativement à la rue Saint-Jean afin d'interdire la circulation et le stationnement des véhicules routiers sur la rue Saint-Jean entre la rue D'Auteuil et la côte du Palais de 18 heures à 23 heures du lundi au vendredi et de midi à 23 heures les samedis et dimanches, du 23 juin au premier dimanche de septembre de chaque année et de midi à 23 heures les 24 juin, 1^{er} juillet et le premier lundi du mois de septembre de chaque année.

2. Que les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au Bureau d'arrondissement de La Cité, 399, rue Saint-Joseph Est, Québec, durant les heures de bureau, soit de 8 h 30 à 16 h 30.

3. Que le règlement susdit entrera en vigueur suivant la loi.

Donné à Québec, ce 22 juin 2005.

Le secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité, Jacques Vallée

Arrondissement de la Cité

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES, AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM - RÉGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT LA CITÉ SUR L'UTILISATION TEMPORAIRE DE LA COUR DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 5, DU PETIT CHAMPLAIN À L'ÉGARD DE LA ZONE 841-M-189.63.

1. Adoption du projet

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 8 juin 2005 le Conseil d'arrondissement La Cité a adopté le 21 juin 2005 un projet de Règlement de l'arrondissement La Cité sur l'utilisation temporaire de la cour de l'immeuble situé au 5, du Petit Champlain, R.A.1V.Q.72.

Ce projet de règlement R.A.1V.Q.72 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet de demandes de la part des personnes intéressées de la zone 841-M-189.63 et des zones contiguës à celle-ci, afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et à la Charte de la Ville de Québec. Les renseignements permettant de déterminer quelles dispositions du projet sont susceptibles d'approbation référendaire peuvent être obtenus au bureau du secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement La Cité aux heures normales de bureau.

2. Description de la zone visée

La zone visée 841-M-189.63 est formée à l'intérieur d'un îlot délimité par l'escalier Frontenac, la côte de la Montagne, la rue Notre-Dame, la place Royale, la rue du Cui-de-Sac et la rue du Petit-Champlain, du district électoral Samuel-De Champlain de l'arrondissement La Cité. L'illustration de la zone visée et des zones contiguës peut être consultée au bureau du secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité, aux heures normales de bureau.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau du secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité, au 399, rue Saint-Joseph Est, au plus tard le huitième (8^e) qui suit celui de la publication du présent avis, soit le lundi 4 juillet 2005, à 16h;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

4. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau du secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité, aux heures normales de bureau.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le projet de règlement R.A.1V.Q.72 peut être consulté au bureau du secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité, situé au 399, rue Saint-Joseph Est, Québec, du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30 et une copie du résumé du projet peut aussi être obtenue sans frais par toute personne qui en fait la demande.

Donné à Québec, ce 25 juin 2005.

Le secrétaire et assistant-greffier de l'arrondissement de La Cité, Jacques Vallée

Portes et fenêtres installées

Grand choix de modèles de portes et fenêtres

Aussi : remplacement de fenêtres thermos

Financement disponible sur place (jusqu'à 18 mois sans intérêt, SAC)



Québec Multi Rénove inc.

CENTRE D'AFFAIRES HAMEL 871-0798

3095, Hamel Ouest, bureau 102

Mitsubishi Motors

DOMMAGE: LES PROBLÈMES D'AUTO NE POURRONT PLUS SERVIR D'EXCUSE.

La nouvelle ÉCLIPSE



est arrivée!!!

LES VÉHICULES LES MIEUX PROTÉGÉS DU MONDE
Garantie limitée sur le groupe motopropulseur de 10 ans/150 000 km
Garantie limitée de véhicule neuf de 5 ans/100 000 km
Assistance routière de cinq ans/kilométrage illimité



OUTLANDER LS 2005
VÉHICULE
POUR LIVRAISON
IMMÉDIATE



GALANT ES 2005
0% INTÉRÊT
POUR 60 MOIS



LANCER 2005

PAQUET MITSUBISHI



1, chemin des Îles, Lévis 835-6161 www.paquetmitsubishi.com

Voisin de paquet Nissan

| | | |
|---------------------------|------------------------------------|--|
| C'est familial | C'est la réputation | C'est un service de livraison personnalisé |
| C'est l'accueil | C'est à 10 minutes des ponts | C'est le confort |
| C'est l'ambiance | C'est le service de accompagnement | C'est l'économie |
| En affaires depuis 35 ans | C'est une équipe dynamique | C'est l'heure juste |

SIEMENS

» l'avenir des appareils électroménagers commence ici.
maintenant disponibles au Canada.

seulement chez Future Shop.



**JUSQU'À 300 \$ EN CARTES CADEAUX DE FUTURE SHOP.*
36 PAIEMENTS ÉGAUX, AUCUN INTÉRÊT**
LIVRAISON GRATUITE POUR TOUS LES APPAREILS.**

* Avec l'achat de deux appareils électroménagers quelconques de Siemens du 24 au 30 juin.
** Avec votre carte Future Shop. Sur approbation du crédit. Achat minimum de 999 \$ requis.
Détail complet ci-dessous.

La marque de pointe en appareils électroménagers d'Europe est arrivée au Canada. Elle vous offre une haute technologie et un style pur. Agissez dès maintenant et venez voir la ligne complète d'appareils électroménagers Siemens chez Future Shop y compris le système de lavage ultraSense^{MC}.

Efficiéce énergétique de pointe. La laveuse ultraSense^{MC} utilise moins d'eau et d'énergie et elle est homologuée ENERGY STAR^{MD}.

Fonctionnement ultra-silencieux. Les laveuses ultraSense^{MC} de Siemens sont à un niveau incroyable de 60 dB tandis que les sècheuses ultraSense^{MC} sont à 67 dB. C'est le système de lavage à chargement avant le plus silencieux jamais présenté.

Une performance supérieure de nettoyage. La technologie brevetée threeD surround wash^{MC} déplace vos vêtements en trois dimensions pour un meilleur lavage et séchage.

1-800-983-5143 • www.siemens-home.ca/lesoleil

©2005 BSH Home Appliances Corporation. ENERGY STAR est une marque déposée aux É.-U. S1025-14-58670-1



laveuses/sècheuses



lave-vaisselle



cuisinière

► FUTURE SHOP

Venez voir la ligne complète d'appareils électroménagers intelligents Siemens chez Future Shop. Pour trouver un magasin près de chez vous ou pour faire un achat en ligne, visitez futureshop.ca.

Siemens. à l'avant-garde »»

** Sous réserve de l'approbation du crédit pour les achats effectués avec la carte de crédit Future Shop. Des frais de cotisation annuels de 25 \$ s'appliquent. Les offres de financement prolongé ne s'appliquent pas aux achats effectués à futureshop.ca. Un achat d'au moins 99 \$ est exigé du détenteur de carte pour qu'il bénéficie de toutes les offres de financement « aucun intérêt » sur des périodes pouvant aller jusqu'à 36 mois. Les versements mensuels doivent être faits avant la date d'échéance tous les mois. La date d'échéance mensuelle dépend des cycles de facturation de FWPSP. Les taxes sont payables au moment de l'achat. Nous renouons à l'intérêt à condition que: (1) les mensualités minimales (s'il y en a) soient versées avant la fin de la période de l'offre promotionnelle sans intérêt; (2) le solde soit payé avant la fin de la période promotionnelle sans intérêt. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt devient exigible et il est alors calculé au taux de 29,9 % par année sur les sommes en souffrance (à l'exception de notre offre de financement de 30 jours). Pour notre offre de financement de 90 jours, si les versements mensuels minimums ne sont pas versés, les intérêts courus sont calculés au taux de 29,9 % par année à partir de la date d'achat. Les versements mensuels minimums sont de 10 \$ ou de 3 % du montant financé, selon la plus élevée de ces sommes. Pour nos offres « versements égaux, aucun intérêt », une mensualité égale sera facturée à votre compte jusqu'à la fin de la période de l'offre promotionnelle sans intérêt et le paiement intégral devra être versé au plus tard à la date d'échéance mensuelle. Pour notre option « versements égaux, aucun intérêt » de 36 mois, un achat minimum de 999 \$ est requis. Les versements mensuels minimums correspondent à 1/36e (2,777 %) du montant qui est financé arrondi au cent supérieur le plus près. Pour notre option « versements égaux, aucun intérêt » de 48 mois, un achat de 2 999 \$ est requis. Les versements mensuels minimums correspondent à 1/48e (2,083 %) du montant financé arrondi au cent supérieur le plus près. Les versements mensuels minimums sur les achats ordinaires qui ne sont pas faits à l'intérieur de l'une de nos offres de financement ou les montants en souffrance ayant trait à des achats faits à l'intérieur d'offres de financement sont de 10 \$ ou de 3 % du solde impayé, selon la plus élevée de ces sommes.

Si le solde quotidien moyen est de...
...les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de...
...les frais de crédit avec l'assurance FutureGuard pour 30 jours seront de...

| | 2505 | 5005 | 7505 | 10005 |
|--|---------|----------|----------|----------|
| ...les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de... | 5,92 \$ | 11,84 \$ | 17,75 \$ | 23,67 \$ |
| ...les frais de crédit avec l'assurance FutureGuard pour 30 jours seront de... | 8,90 \$ | 17,79 \$ | 26,68 \$ | 35,57 \$ |